

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE S. T-JACQUES

TELEPHONES

ADMINISTRATIF 7461

REDACTION: 7461

FAIS CE QUE DOIS!

CE FAMEUX MÉMOIRE

La presse ministérielle fait un accueil assez modeste au mémoire définissant le statut des marines canadiennes et australiennes. C'est à peine si elle affirme qu'il n'empire pas la situation créée par la loi de 1910, et, pour une fois, on nous fait grâce de la ritournelle: Le Canada est une nation!

Le mémoire débute pourtant par une affirmation qu'on dirait tout exprès rédigée pour trouver sa place dans un discours de M. Lemieux ou pour fournir matière à une belle manchette dans le Canada.

Les forces navales des Dominions du Canada et de l'Australie seront sous le contrôle exclusif de leurs gouvernements respectifs," dit en effet, l'article 1er du mémoire.

Mais, si l'on y regarde d'un peu plus près, on constate que ce contrôle exclusif est singulièrement limité, et c'est probablement ce qui calme un peu les ardeurs de la presse ministérielle.

Contrôle exclusif, mais (voir l'article 5 du mémoire), si nos navires désirent visiter un port quelconque de l'Empire britannique, en dehors de la partie de l'Atlantique et du Pacifique qui leur est particulièrement attribuée, il leur faudra en prévenir l'Amirauté britannique.

Contrôle exclusif, mais, (voir l'article 6), si notre gouvernement désire envoyer le Niobé à un port étranger quelconque, il lui faudra obtenir le consentement du gouvernement impérial.

Contrôle exclusif, mais (voir l'article 7), tant que nos navires seront dans un port étranger, ils devront se rapporter au commandant en chef de la station ou à l'Amirauté britannique.

Contrôle exclusif, mais si un officier canadien est obligé par les mauvais temps, ou par une autre circonstance imprévue, de mouiller dans un port étranger sans avoir obtenu le consentement préalable du gouvernement impérial, il devra (voir l'article 8), faire rapport de son arrivée et des raisons de son acte au commandant en chef de la station (vraisemblablement un officier impérial) ou à l'Amirauté britannique.

Contrôle exclusif, mais tant qu'il sera dans ce port étranger, l'officier canadien (voir l'article 8) devra obéir à toutes les instructions qu'il recevra du gouvernement du Royaume-Uni, quant à ses relations avec les autorités. On veut bien ajouter que le gouvernement canadien sera tenu au courant de la chose.

Contrôle exclusif, mais l'article 7 détermine que tout officier commandant un bateau canadien dans un port étranger (on suppose la visite faite avec le consentement du gouvernement impérial), devra obéir à toutes les instructions qu'il recevra du gouvernement du Royaume-Uni quant à la conduite d'affaires internationales—le gouvernement canadien étant simplement informé de ce qui se passera.

Toutes choses qui peuvent, du reste, être essentielles à l'unité de la politique impériale, mais qui affirment une fois de plus le caractère absolument colonial et subordonné de notre rôle politique, toutes choses qui montrent—d'une façon évidente—le peu que nous avons à dire dans une politique générale dont on voudrait nous faire partager les responsabilités.

Il suffit du reste de lire avec quelque soin cet intéressant mémoire pour conclure que la phrase fameuse de M. Fielding sur la marine "canadienne en temps de paix, impériale en temps de guerre," traduit l'essence du système.

La marine est canadienne en temps de paix pour flatter les susceptibilités locales, pour faciliter les dépenses, mais tout est préparé pour le passage au service impérial, dès le temps de guerre.

Lisez l'article 2 du mémoire: "La formation et la discipline des troupes navales des Dominions seront généralement identiques à la discipline et à la formation de la flotte du Royaume-Uni et, par extension, officiers et marins de ces flottes seront interchangeables avec ceux qui sont directement placés sous le contrôle de l'Amirauté britannique." Vous voyez l'objectif: donner à toutes les flottes la même formation, habituer les officiers et les marins à passer de l'une à l'autre, afin qu'en cas de guerre, tout l'organisme fonctionne sans le moindre anicroche. On prévoit même que les services faits dans une flotte ou dans l'autre compteront de même pour les officiers et les hommes.

Il est probable que, si on avait demandé aux colonies de verser une contribution directe, en argent ou en vaisseaux, à la marine impériale, elles s'y seraient refusées. La métropole s'y est prise plus habilement: elle a créé un état de choses tel qu'il suffira, au moment opportun, d'une pression sur les gouvernements coloniaux, pour jeter dans les rangs de ses flottes deux ou trois nouvelles escadres.

En attendant, la flotte canadienne jouera dans les eaux américaines, le rôle de l'ancienne escadre de l'Atlantique Nord et du Nord-Pacifique, et l'on s'efforce de persuader aux coloniaux qu'ils ont le devoir, non seulement de défendre leur pays, mais de participer à la défense générale de l'Empire.

Il est un article du mémoire, le 16e, sur lequel on attirera probablement assez peu l'attention du public. Le voici: "En temps de guerre, quand le service ou partie du service naval d'un Dominion a été mis à la disposition du gouvernement impérial par les autorités du Dominion, les NAVIRES FERONT PARTIE INTEGRALE DE LA FLOTTE BRITANNIQUE, ET RESTERONT SOUS LE CONTRÔLE DE L'AMIRAUTÉ BRITANNIQUE, DURANT TOUTE LA DUREE DE LA GUERRE."

Rapprochez ceci de la fameuse déclaration de M. Fielding affirmant que nous prendrions notre part de toutes les guerres de l'Empire—justes ou injustes—et vous aurez l'exact tableau de ce que doit être, dans la pensée de ses auteurs conscients, la fameuse marine canadienne.

Omer HEROUX.

Les votes de M. Verville

Voilà, pour nos amis de Maisonneuve qui nous demandent comment M. Verville a voté sur la marine et la réciprocité:

Sur la marine:

Amendement Monk demandant de référer la question au peuple. M. Verville vote pour.

Amendement Borden proposant une contribution en argent en cas d'urgence et la référence au peuple de tout projet de nature permanente, M. Verville vote contre.

Amendement Northrup proposant le renvoi à six mois. M. Verville vote pour.

Motion pour deuxième lecture du bill. M. Verville vote contre.

Puis, sur la motion pour troisième lecture, M. Verville perd courage et il vote pour. (Page 7987 des Débats 1910, version française.)

Sur la réciprocité, M. Verville n'a pas encore eu l'occasion de voter au mérite.

Mais le 9 février, M. Monk a proposé un amendement exprimant le regret que la Chambre n'ait pas eu l'occasion de connaître l'opinion du peuple avant d'être appelée à voter ce projet.

Et M. Verville a voté contre cet

amendement.

Le 8 mars, M. Borden a proposé un second amendement déclarant que le congrès américain s'étant ajourné sans prendre le projet en considération, la Chambre des Communes devait passer à un autre sujet et donner au peuple l'occasion de faire connaître son opinion.

M. Verville a voté contre cet amendement.

JACQUES-CARTIER

On parle d'un M. McLaughlin comme adversaire de M. Monk dans Jacques-Cartier.

En donnant cette nouvelle, la Patrie n'a pas voulu perdre cette occasion de piquer un peu le député de Jacques-Cartier.

L'attitude de M. Monk aurait mécontenté celui-ci, celui-là, etc.

La Patrie ne goûtera pas le plaisir de voir M. Monk défait. Le député de Jacques-Cartier n'est même pas en danger.

S'il y a des conservateurs qui préfèrent l'hypocrisie de M. Laurier à la franchise de M. Monk, il y a, par contre beaucoup de libéraux qui se feront un devoir de voter pour l'homme qui a su mettre au-dessus de tout l'intérêt du pays et lui sacrifier même une partie de sa santé.

BILLET DU SOIR

L'UTILITÉ DE LA PRESSE

S'il arrive encore que l'on nie la puissance de la presse, du moins ne metta-t-on plus en doute son utilité. Les événements qui viennent de se produire aux Communes anglaises établissent une fois pour toutes, et péremptoirement, que le rôle de la presse est immense.

M. Asquith, qui attache aux journaux l'importance qu'il convient, ayant un très important discours à faire, ne l'a pas prononcé à la Chambre, comme aurait fait à sa place un autre moins averti; il l'a tout simplement communiqué aux journalistes. Aussitôt, les fameuses déclarations ont été publiées et elles ont provoqué, au Parlement anglais, le plus beau tumulte que l'on ait jamais vu dans cette digne salle. M. Asquith avait lu le discours aux députés que le tumulte n'aurait pas été plus grand. Par conséquent, le discours a produit tout l'effet espéré par sa seule publication dans les journaux.

On pourrait donc sans inconvénient supprimer les députés. En Angleterre, cette réforme n'aurait qu'une bien faible portée économique, attendu que les membres du Parlement ne sont pas rétribués. Mais ici, ici où le député touche un traitement de \$2,500 pour yez les sommes que cette suppression d'une session de quelques mois, vasion laisserait dans le Trésor!

Les leaders n'auraient qu'à faire insérer dans les journaux leurs discours; un délai d'une quinzaine serait accordé aux députés pour y répondre dans une colonne réservée pour cette fin dans tous les journaux, sous la rubrique de Tribune parlementaire, et ainsi le public serait aussi bien renseigné, mieux même, puisque tout le monde ne lit pas le Hansard, sur la politique, que s'il payait les frais d'un parlement.

Ce sera vraiment la véritable démocratie quand le peuple pourra, pour un sou, se mettre au courant du mouvement des idées politiques. Ces délibérations publiques supprimeraient les couloirs parlementaires, dont on a dit tant de mal, et porteraient au grand jour la discussion des affaires du pays. Le peuple pourrait dominer et savoir davantage. Ce serait l'idéal.

C'est là une réforme qui s'impose; mais, comme elle ne peut être accomplie que par les députés eux-mêmes, il se pourrait bien que nous l'attendions quelque temps.

LEON LORRAIN.

La Vigie consacre la valeur de trois colonnes à discuter, sous le titre: "Fumisterie ou canaillerie", une adresse à M. Borden, reproduite dans le Devoir, il y a sept ou huit jours, à titre documentaire.

La moitié de l'article se compose d'injures à l'adresse du signataire, M. J. A. Decosse, l'autre moitié d'injures à notre adresse.

Le tout ne vaut guère la peine qu'on s'en occupe. Nous nous contenterons d'éclaircir une simple question de faits.

La Vigie fait mine de douter de l'existence de M. Decosse. Elle se demande qui il est et d'où il vient. M. Decosse est président de l'Association conservatrice de Somerset, dans la province du Manitoba, et c'est lui qui présidait, le 7 juillet dernier, l'assemblée de Somerset où cette adresse a été présentée.

La Vigie est-elle satisfaite? Un conseil en passant: la Vigie ferait mieux de laisser dormir cette histoire des \$200,000 prétendument versés dans la caisse du Devoir et à laquelle le Canada a lui-même fini par renoncer. C'est une invention pure et simple et elle pourrait trouver fort ennuyeux quelque jour de l'avoir colportée.

Le dernier rapport du commerce canadien pourrait être plus encourageant.

Nous augmentons toujours notre chiffre d'affaires, mais dans une direction qui ne doit pas nous enrichir beaucoup.

Ainsi durant les mois d'avril, mai et juin, nous avons acheté pour une valeur de cent vingt-millions de piastres, tandis que nous n'avons vendu à l'étranger que pour cinquante-quatre millions.

Nous avons donc acheté pour 67 millions de plus que nous n'avons vendu.

C'est une différence énorme contre nous.

Le Commerce Canadien

Est-ce que cette seule lettre ne suffisait pas pour mettre le ministre sur ses gardes?

L'émission d'un permis qui exerce tant d'influence sur l'esprit de la population, qui est la base de sa confiance, est-elle une chose de si peu d'importance qu'elle dispense ceux qui ont l'autorité pour l'émettre des précautions les plus élémentaires? On le dirait à voir l'insouciance des ministres.

L'homme d'affaires le moins futé se serait dit en recevant cette lettre: "mais l'organisation de cette banque provoque une poursuite! A propos de quoi? On parle d'obtention sous de faux prétextes! Mais il faut voir le fond de cette histoire."

M. Fielding lui se contenta d'émettre le certificat demandé du

L'incurie ministérielle

ILLUSTREE PAR LE CAS DE LA FARMERS' BANK.

Les dépêches d'Ontario nous racontent ces jours passés les manœuvres auxquelles les actionnaires de la Farmers' Bank, banque des agriculteurs, avaient recours pour se soustraire aux responsabilités légales imposées par l'Acte des Banques.

C'est la suite logique d'une filouterie organisée et perpétrée avec un sang-froid incroyable.

Le capital exigé pour obtenir du gouvernement le permis d'affaire fut souscrit au moyen de billets que les signataires donnaient avec l'entente formelle qu'ils ne paieraient jamais.

En d'autres termes, la Farmers' Bank s'organisait avec un capital en grande partie fictif.

C'était la faillite à brève échéance, la ruine des déposants, des pertes considérables pour un certain nombre d'autres.

Et c'est ce qui est arrivé. Comment peut-on se moquer ainsi du public, si peu de temps après les désastres semblables qui ont causé tant de pertes dans l'Ontario, Québec et les provinces maritimes?

La réponse habituelle à cette question rejette toute la responsabilité sur l'imprudence ou la malhonnêteté des directeurs favorisés par l'excès de confiance ou l'insouciance des actionnaires.

Dans le cas actuel, cependant, il ne saurait être question d'imprudence; l'organisation de la Farmers' Bank n'était rien autre chose qu'une conspiration.

Est-ce vraiment la loi des Banques ne peut rien contre de pareilles fraudes?

Il faut bien le croire puisqu'elles se répètent si fréquemment.

L'inefficacité de la loi ne suffit cependant pas pour expliquer le succès des malfaiteurs qui ont monté le coup de la Farmers' Bank; il y a aussi l'incurie du ministère des Finances.

De la preuve faite au cours de l'enquête sur l'accusation portée contre l'organisateur de cette banque, il ressort, en effet, que le ministre des Finances lui-même a été, le 8 octobre 1906, averti de ce qui se passait. M. Laidlaw a déclaré sous serment qu'il a signalé à M. Fielding la fraude qui se préparait, la mauvaise foi des souscripteurs et qu'il a offert au ministre de se rendre à Ottawa pour lui fournir de plus amples détails.

Onze jours après le ministre recevait un nouvel avis dans le même sens sous forme de copie d'un bref judiciaire dénonçant les organisateurs.

Le ministère paraît avoir retardé l'émission du certificat pendant quelque temps, mais il l'émit finalement avec le résultat que l'on sait pour les actionnaires et pour le public.

Le Globe tente de justifier le ministre par le fait que dans le cours du mois de novembre, M. Leighton McCarthy, avocat, écrivait à M. Fielding que pour sa part il n'avait plus d'objection à l'émission du certificat. On peut voir ce que vaut l'argument du Globe en lisant le texte de la lettre de M. McCarthy:

Hon. W. S. Fielding, ministre des Finances, Ottawa.

Cher Monsieur. — Au sujet de mes lettres du 8 et du 19 courant, concernant la demande d'émission d'un certificat faite par la Farmers' Bank, je reçois instruction de ceux que je représente que les allégués contenus dans la première poursuite qu'ils ont intentée tombent par le fait que les intérêts dans la banque ONT PRIS A LAIR COMPTE LES SOUSCRIPTIONS FAITES PAR D'AUTRES PARTIES ET REMBOURSEES L'AMOUNT PAYE OU RETOURNEE LES BILLETS QUI AVAIENT ETE DONNES. Je retire donc les objections que je faisais en leur nom. Par conséquent, voudriez-vous me retourner les papiers que je vous ai envoyés.

Très sincèrement votre,

LEIGHTON MCCARTHY.

Est-ce que cette seule lettre ne suffisait pas pour mettre le ministre sur ses gardes?

L'émission d'un permis qui exerce tant d'influence sur l'esprit de la population, qui est la base de sa confiance, est-elle une chose de si peu d'importance qu'elle dispense ceux qui ont l'autorité pour l'émettre des précautions les plus élémentaires? On le dirait à voir l'insouciance des ministres.

L'homme d'affaires le moins futé se serait dit en recevant cette lettre: "mais l'organisation de cette banque provoque une poursuite! A propos de quoi? On parle d'obtention sous de faux prétextes! Mais il faut voir le fond de cette histoire."

M. Fielding lui se contenta d'émettre le certificat demandé du

L'enseignement des Frères

On nous écrit à propos de certaines attaques récemment dirigées contre l'enseignement des Frères des Ecoles chrétiennes:

"On répète volontiers que les écoles catholiques sont inférieures aux écoles protestantes. On se garde bien d'apporter des preuves. Elles seraient, du reste, assez difficiles à fournir, puisque c'est très rare que les élèves des diverses maisons d'éducation soient appelés à concourir ensemble sur les mêmes matières des programmes. Voici pourtant une petite expérience qui ne manque pas de charme.

"Pour entrer au McGill, on fait subir un examen à tous les candidats qui se présentent de toutes les provinces du Dominion. Or en ouvrant une petite brochure qui a titre "Matriculation Examination, June 1910", je trouve que les neuf élèves de l'école Saint-Patrice qui ont passé cet examen sur soixante-trois matières n'ont échoué sur aucune. Mais ce n'est pas tout. En lisant les "Detailed Reports" page 12, je rencontre ces lignes que je transcris avec une légitime fierté: "Whilst there were a few excellent papers, the marks of candidates generally were not high. Good results were obtained by the Montreal High School for Girls (there being not a single failure), AND ST. PATRICKS SCHOOL MONTREAL. A few other schools showed results above the average but not sufficiently high for special notice."

"Remarquons en passant que les High Schools des Anglais sont des établissements d'enseignement secondaire; tandis qu'à Saint-Patrice, nous ne sommes que dans l'enseignement primaire supérieur.

"Mais il est une autre mention honorable que je trouve à la page 14 de la même brochure. Elle a trait à l'arithmétique: "The only schools, however, worthy of mention, as doing good works are the Montreal High School for boys, St. Patrick's School, Montreal and King's Hall, Compton."

Or l'école St-Patrice qui a obtenu ces succès est une école dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

La leçon n'est-elle pas intéressante?

Sur le Pont d'Avignon....

Laverne, c'est ça qui ne se fait pas prier.

Quand on a le cœur à la bonne place!

Regardez le sortir de la môle, s'il se montre!

Il y a pourtant encore des gens qui disent qu'il n'ira pas.

Allons-y tout de même.

On s'en voudrait trop d'avoir manqué ça.

Depuis 1896, Gaspé sert de refuge aux pêcheurs monténégrins impossibles à faire vivre dans Montréal.

Ce comté-là n'a-t-il pas un seul homme, rouge ou bleu, digne de le représenter en Chambre?

La municipalité de Québec vient de baptiser l'un de ses parcs du nom de Philippe. A Québec, ce sera le carré Roy, l'un des journalistes les plus en vue de la capitale, surnommé l'Enfant de la Mer.

Québec tient à conserver sa double réputation de ville maritime et de cité des lettres.

A Montréal, nous avons le square Phillips. A Québec, ce sera le carré Philippe.

Ils sont bien plus français que nous.

La situation européenne offre une légère détente, mais peu d'espoir.

C'est à peu près le même cas que notre mondial Rodolphe.

L'augmentation des salaires n'affectera, dit-on, que certaines classes d'employés de l'Hôtel-de-Ville.

La hiérarchie là aussi.

La "Patrie" annonce que M. Langlois Anka peut-être par avoir un fauteuil au Conseil Législatif.

C'est à peu près le seul moyen de mettre Godfrey d'Équerre.

Galopaux ministres!

Alors, Ulric deviendra conseiller législatif où il en mourra.

La "Patrie" nous apprend que M. Joseph Lemieux ne serait pas seulement candidat, mais sénateur le plus vite possible.

Pour en finir, mettons donc Rodolphe Gouverneur-Général, Joseph premier ministre à Ottawa, Auguste premier ministre à Québec et les deux ou trois autres qui restent, président du Sénat, président de la Chambre, etc.

Jean DUMONT.

LETTRE D'OTTAWA

Une journée terne... Débat au sujet du canal de New-Market. Par un vote de 79 à 45, la Chambre approuve la conduite du gouvernement

Ottawa, 28.—Pas de dissolution, débat ennuyeux, Chambre aux trois-quarts vide, discours ternes et assommants, et, au dehors température qui fait regretter de n'être pas à la campagne pour flâner au lieu de travailler, tel est le bilan de la journée. Encore, si quelque député avait fait un peu de tapage, ou tout simplement menacé un de ses collègues de le souffleter; mais la glace qui fond dans les souterrains du Parlement et sert à rafraîchir l'atmosphère de la Chambre des Communes a tempéré toutes les ardeurs et calme les plus bouillants des représentants du peuple attendris à Ottawa. C'est désespérant. Pour comble, la gauche a soulevé la poussière du canal New Market. Ce canal-là a toute une histoire, trop longue à raconter par un jour d'été, et qui n'est pas rafraîchissante du tout, pour l'excellente raison qu'il n'y a pas, paraît-il, une seule goutte d'eau dans ce trou, navigable en théorie. M. Graham, le ministre des chemins de fer, disait l'an dernier, avec une pointe de blague, que le ministre ferait forer des vits artésiens dans les environs du canal afin de l'alimenter. Mais il n'en a rien fait. Et c'est pourquoi, au lieu de barboter dans le canal, la gauche s'y est roulée presque tout le jour. Ça n'a pas fait l'affaire des ministres, et il n'y a eu que M. Aylesworth pour suivre l'opposition dans ce fossé desséché. Il n'y est resté longtemps. Le reste de l'après-midi, quelques députés ministériels se sont assis sur la berge, ont regardé faire l'opposition et finalement, par un vote de 79 à 45, soit une majorité de 34, la Chambre a dit que le ministre avait eu raison de construire ce canal.

La gauche, elle, prétendait que le canal fut creusé pour donner tout simplement un peu plus d'influence à M. Aylesworth qu'il n'en avait jusque là dans sa circonscription, et non dans l'intérêt public.

Elle a cité au soutien de sa prétention, l'opinion de M. Walsh, un ingénieur qui eut, pour un temps, la direction des travaux de creusement et qui écrivit à M. Graham pour lui dire que tout l'ouvrage fait, l'est en pure perte. M. Aylesworth s'est contenté de répondre à cette critique que c'est de l'obstruction pure et simple. M. Graham, absent de la Chambre, et du ministère duquel relèvent ces travaux, est de ce temps-ci à Brockville où il se soucie du canal de New Market comme un saumon d'un trottoir en asphalte.

Vers les six heures, la Chambre a recommencé à pousser sur le champ de course cette vieille mule de réciprocité, qui s'entête à ne pas faire un pas en avant. On l'a tirée par la bride toute la soirée, mais elle est encore à la même place où elle était il y a trois mois. M. Laforce prétend qu'elle est en train de prendre racine.

Comme nos députés attendent la dissolution, ils s'amuse à jeter des pierres dans l'étang de leur incertitude. Les uns sont persuadés qu'elles toucheront le fond vers mercredi soir, et que, jeudi matin au plus tard, M. Laurier aura vidé l'étang, asséchée l'opposition, et qu'il ne restera plus qu'à lui ouvrir le ventre, au jour du scrutin. Le premier ministre a l'air tout aussi paisible que s'il n'était pas à la veille des élections. Mais "slow water runs deep," disent les Anglais. Et M. Laurier pense profondément, ces jours-ci. La semaine prochaine il agira.

Georges PELLETIER.

L'embellissement du Champ-de-Mars

DES REFORMES A OPERER.

Il convient de féliciter le conseil municipal de la décision qu'il a prise d'embellir le Champ de Mars car cette terrasse en avait vraiment besoin. Depuis plusieurs années, l'échevin L. A. Lapointe, dans le quartier de qui il se trouve, réclamait qu'on fit quelque chose pour ce coin de la ville.

Avec ses escaliers vermoulus à un bout, tout à fait pourris à l'autre, avec sa surface ravinée par les pluies, avec les érabes encore trop jeunes, qui ont remplacé les vieux peupliers d'autrefois, le Champ de Mars ressemble actuellement à une verne sur un visage déjà laid. Les soirs d'été, quelques rares régiments de milice viennent s'y exercer. Pendant le jour des enfants déguillés ou des matelots, viennent y jouer. Rien n'y attire l'habitant de la ville, soit même le touriste.

Les embellissements projetés et qui, sauf le pavage, seront exécutés cette année en feront un ornement pour Montréal qui n'en a déjà pas une surabondance.

Il ne sert de rien de cacher la vérité, si peu flatteuse qu'elle soit pour notre orgueil civique: Montréal est une ville laide. Sous le prétexte que nous avons, dans le Mont-Royal un parc qui n'a peut-être pas un rival au monde, nous n'avons rien fait depuis presque toujours pour embellir notre ville. Nous donnons le nom de boulevard à une rue un peu moins étroite que d'autres; nous désignons du nom d'avenues des culs-de-sac lépreux, nous avons une forêt de poteaux sous une toile d'araignée de fils, nous nous glorifions d'être la métropole commerciale, d'avoir des gratte-ciel, des "élévateurs" à céréales et un port unique au monde, et nous croyons naïvement que cela suffit pour attirer le touriste. Il en vient en effet, des visiteurs, mais reviennent-ils? J'en doute.

Il y a quelques années, la ville, qui peut dépenser \$50,000 pour embellir l'île Ste-Hélène et qui ne peut même pas consacrer à autre chose, se prit d'un beau zèle. La commission des parcs institua un concours d'architectes-paysagistes, qui firent des plans dont quelques-uns avaient une valeur artistique considérable et dont quelques autres auraient fait ressembler l'île à un chantier. Puis les architectes remportèrent leurs dessins et l'on n'en parla plus.

L'Association des Architectes de la province de Québec proposa de créer une ceinture de boulevards passant par le Mont-Royal et la paroisse La Fontaine et transformant

les approches du pont Victoria en municipal de la décision qu'il a prise d'embellir le Champ de Mars car cette terrasse en avait vraiment besoin. Depuis plusieurs années, l'échevin L. A. Lapointe, dans le quartier de qui il se trouve, réclamait qu'on fit quelque chose pour ce coin de la ville.

Avec ses escaliers vermoulus à un bout, tout à fait pourris à l'autre, avec sa surface ravinée par les pluies, avec les érabes encore trop jeunes, qui ont remplacé les vieux peupliers d'autrefois, le Champ de Mars ressemble actuellement à une verne sur un visage déjà laid. Les soirs d'été, quelques rares régiments de milice viennent s'y exercer. Pendant le jour des enfants déguillés ou des matelots, viennent y jouer. Rien n'y attire l'habitant de la ville, soit même le touriste.

Les embellissements projetés et qui, sauf le pavage, seront exécutés cette année en feront un ornement pour Montréal qui n'en a déjà pas une surabondance.

Il ne sert de rien de cacher la vérité, si peu flatteuse qu'elle soit pour notre orgueil civique: Montréal est une ville laide. Sous le prétexte que nous avons, dans le Mont-Royal un parc qui n'a peut-être pas un rival au monde, nous n'avons rien fait depuis presque toujours pour embellir notre ville. Nous donnons le nom de boulevard à une rue un peu moins étroite que d'autres; nous désignons du nom d'avenues des culs-de-sac lépreux, nous avons une forêt de poteaux sous une toile d'araignée de

Cartes Professionnelles

DEGUIRE, A.-S., Avocat. Trust &
Leop. Bldg. 30, Rue Saint-Jacques.

MEUNIER, L.-C., AVOCAT, 80 St
Gabriel, en face du Champs de Mars,
Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est
821.

NOTAIRES
TEL. MAIN 1859.
Argent à prêter, créances à acheter,

oyers à collecter, propriétés à vendre et à acheter, succession à administrer, BELANGER & BELANGER, Notaires, Trust & Loan, Bldg., 30 Saint-Jacques, Montréal, Résidence 240 Visitation.

GIROUX, LUCIEN, NOTAIRE, 6^{di}cée Saint-Charles. 43 St-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence 405 Dunth. Est. Tél. St-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession. à

LEMIRE, JOSEPH-E., L.L.L., NOTAIRE PUBLIC, de Light 11 et Light-hall, 303 Edifice Banque de Québec.

Tél. Main 531. Bureau du soir, 190.
Versailles, Tél. Bell Up Town 1671.
Prêts sur hypothèques, règlement et
administration de successions.

DENTISTES

GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester, 428, Bell Est 2316. Dr. J. G. A. Gendreau Dr Conrad Gendreau.

ROUSSEL EMERY, A., chirurgien-dentiste, 502 St-Catherine Est, Mont-

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur Conseil. Bâtisse Liverpool
London & Globe, Montréal. Tél. Main,
2814. 209 2

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 250 Rue
Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Rési-
dence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable, auditeur et liquida-
teur de faillites, Chambre 57 Édifi-

Liverpool, London Globe, Montréal.
85—juno

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES

depuis \$500.00 à \$100,000 et au-delà.
Achats de créances immobilières. A. D.
JOBIN, Notaire et Commissaire, Edi-
fice de la Banque Provinciale, Mont-
réal.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉBRES

J.-A.-W. DUFAULT, entrepreneur de

pompes funèbres, No 784, Ontario Est,
Montréal. Tél. Bell Est, 2323. Tél. Mar-
chands, 1704.

DR. E. LATREILLE

Diplômé de la Faculté de Paris

Maladies du coeur, des poumons, du
tube digestif, du système nerveux et
de la peau. Tous les jours de 2 à 5 et de 7 à 9
Est 3973. 500 Saint-Denis

LE Dr. G. H. DESJARDINS
 Spécialiste pour les
MALADIES DES YEUX
 502 Rue St Denis. Tél. Est 1840

ANTIKOR-LAURENCE
 CURE RADICALE DES CORS
 SURE, EFFICACE, SANS DOULEUR.
 EN VENTE PARTOUT 25¢
 FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

PARIS HOTEL N.D. DE L'ESPERANCE
49-51 RUE DE VAUGIRARD (Luxembourg)
près les facultés, le Bon Marché, J. Gares d'Orsay et Montparnasse et l'Institut Catholique. Chauffage central. Bains, électricité, téléphones. Tranquillité absolue. Prix modérés. Grands jours d'été.

[illegible][illegible]

Agir en qualité de marchand, commissionnaires et agent, manufacturiers par rapport aux biens, effets et marchandises, et entreprendre toutes matières dont la compagnie a demandé la licence de trafiquer ou contracter en vertu des présentes.

Acquérir, posséder, hypothéquer, vendre et aliéner tout immeuble nécessaire à son entreprise.

Exercer généralement tous les pouvoirs, privilèges, et jouir des immunités nécessaires ou inhérentes à son entreprise, sous le capital total de quarante mille, avec un (\$49,000.00), divisé en quatre cent quatre-vingt-dix (490) actions de cent piastres \$100.00.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la pro-

Un infanticide

lication.

Dans le Monde

Ouvrier

Rumeurs de candidatures.

Depuis quelque temps déjà le monde ouvrier s'agit et se prépare à la prochaine lutte électorale pour le gouvernement fédéral comme pour le pouvoir local. Un peu partout des rumeurs de candidatures se font jour au travers des bruits d'outils et des clameurs de grèves.

Un fort groupe dans le parti ouvrier est en faveur d'une action immédiate et a l'ambition de concourir dans des candidatures sérieuses le principe du programme politique ouvrier.

Dernièrement l'on parlait de Portneuf comme devant être un champ d'essai dans la province, et avec des indications bien précises l'on mettait de l'avant un fils du comté, M. Un Tel, d'une renommée universelle dans les cercles ouvriers.

Aujourd'hui un autre comté serait ouvert à l'activité électorale ouvrier et nous savons de source certaine que dans le comté de Soulanges par exemple, il se fait un travail de préparation depuis près d'un mois qui serait sur le point d'aboutir à des résultats sérieux.

Il est à remarquer que l'excursion du parti ouvrier est dirigée du côté de Valleyfield, et ce ne serait pas sans l'intention de montrer aux électeurs de Beauharnois qu'il existe un parti politique ouvrier.

Nous tirons pour aujourd'hui, le nom du candidat que l'on donne comme probable, dans ce comté, mais il est connu de plusieurs, et il a déjà eu, pas plus tard, que l'hiver dernier, l'opportunité de dire au ministère provincial tout ce qu'il pensait de ce que l'on faisait à Québec pour les classes ouvrières.

En tous cas on peut être certain qu'il y a un fond de vérité à toutes ces rumeurs qui circulent et le comité général du parti ouvrier, qui doit s'assembler dimanche en huit, sera saisi de cette importante question et aura à prendre une attitude en rapport avec ce désir de lutte électorale, manifesté par la totalité des clubs ouvriers de Montréal.

Club Mont-Royal.

Le club ouvrier Mont-Royal aura une séance spéciale lundi soir. Il s'agira de décider quel caractère aura la fête que le club doit organiser pour le mois d'août prochain. Jusqu'ici l'on s'est arrêté à l'idée de faire une promenade en chars au Bout de l'Île, mais l'on discutera lundi. D'autres questions seront aussi traitées au long. Tous les membres sont priés d'être présents. L'assemblée a lieu à 817 rue Mont-Royal.

Une réunion importante.

La soirée ouvrier, qui aura lieu ce soir, à la salle Lacasse, coin Maisonneuve et Logan, promet d'être intéressante. Près de cinq cents invitations ont été lancées. Parmi les invités les plus en vue, citons, pour aujourd'hui, MM. Médéric Martin et A. Verville, membres de la Chambre des Communes, Nap. Séguin, député à la législature, J. E. A. Gauvin, échevin, pro-maire de Montréal, G. R. Brunet et J. A. Masse, candidats à la présidence du conseil des métiers et du travail et autres. Que se passera-t-il dans cette réunion ouvrier? Qu'y dira-t-on? A lundi, les détails.

Pour renseignements complémentaires s'adresser à M. J. H. Napier, 150 rue Visitation, qui est l'organisateur.

Rectification.

Nous disions hier que les journaliers du Port devaient tenir une grande assemblée dans Maisonneuve. On nous prie de dire que cette réunion aura lieu dimanche après-midi, à deux heures quelque part dans le quartier Hochelaga.

Convention des commis.

C'est demain que s'ouvre à Québec la première convention des commis-marchands. C'est la première du genre au Canada, et les questions qui y seront mises à l'ordre du jour sont d'un caractère social de tout premier ordre et valent la peine qu'on s'en occupe activement.

Sujets de discussion.

- 1er — Heures de travail pour commis, hommes et femmes.
- 2e — Réglementation du travail des enfants dans les magasins.
- 3e — Nomination d'un inspecteur pour les magasins.
- 4e — Demander au gouvernement la création d'une chaire pour l'enseignement technique du commerce pour les commis.
- 5e — Former un bureau provincial de la Société Fermeture de Bonne Heure.

Voici le programme qui a été arrêté:

SAMEDI, 29

11.45 hrs. p.m. Départ de la gare Viger.

DIMANCHE, 30

7.00 hrs a.m. Arrivée à Québec. 8.00 hrs a.m. Messe chez les RR. Frères.

2 hrs. p.m. Promenade et souper à l'Île d'Orléans.

8 1-4 hrs. p.m. 1ère assemblée

à l'Union Commerciale de Québec. LUNDI, 31

11.00 a.m. Réception par Son Honneur le maire Drouin à l'Hôtel de Ville.

2 p.m. Promenade et souper aux Chutes Montmorency.

8 1-4 p.m. Dernière assemblée et clôture.

Le prix des billets de l'excursion est de \$3.80.

Plusieurs marchands de Montréal ont décidé d'envoyer des représentants à cette convention.

Pour avoir du travail.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

— Temple du Travail ou quartier généraux des unions internationales. 301 rue St-Dominique.

— Bureau de Placement municipal gratuit. No 244 rue Craig Est.

— Bureau de Placement gratuit sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec, No 41 rue Craig Est.

MARINE CANADIENNE OU IMPÉRIALE

Nous recevons d'un avocat canadien-anglais, la communication suivante :

La question de la marine canadienne grandit toujours. Les orateurs du gouvernement qui ont pour mission la défense du projet et l'éducation du peuple, continuent à pervertir les faits et à se contredire l'un et l'autre. C'est ce qui arrive toujours lorsque l'on met à la défense d'une mauvaise cause trop de zèle.

On fait appel au patriotisme pour justifier une folle dépense.

On essaie de faire croire au peuple canadien que notre commerce sur l'Atlantique, le Pacifique et dans le golfe St-Laurent est à la merci de pirates, et qu'ils sont nombreux.

On évalue le revenu annuel du pays à \$100,000,000, et on dit: nous allons dépenser 3 p.c., soit \$3,000,000, par année sur notre marine, une bagatelle; et écoutez bien l'avantage et voyez l'appât: cet argent va être dépensé parmi vous, les hommes qui peinez.

Dans certains quartiers, on avance l'argument que le Canada est une nation et qu'il faut se pourvoir de moyens de défense.

Et finalement, on dit: C'est une marine essentiellement canadienne que nous sommes en voie de construire.

La dernière prétention ne vaut pas mieux que la première, ou celle des pirates.

Quand on ne peut pas convaincre, on essaie d'effrayer. Quand on ne peut pas exciter les appétits, on essaie de soulever un faux patriotisme.

Il faut examiner ce statut créant la loi du service de la marine, pour en comprendre la portée.

Les mots "circonstance critique" ont été définis "guerre, invasion ou insurrection réelles ou appréhendées."

Article 4: "Le commandement en chef des forces navales reste et est attribué au Roi, qui l'exerce et administre personnellement ou par l'intermédiaire du Gouverneur-Général agissant comme son représentant."

Article 22: "Le Gouverneur en Conseil peut mettre la force navale, ou toute partie de la force, en service actif en quelque temps que ce soit, où il paraît à propos de le faire à raison de circonstances critiques."

Article 23: "En temps critique, le Gouverneur en Conseil peut mettre la marine ou en mettre toute partie que ce soit à la disposition de Sa Majesté, pour service général dans la marine royale, ainsi que tous vaisseaux ou navires de la marine et tous les marins servant sur ces vaisseaux ou navires, ou tous officiers ou marins appartenant à la marine."

L'article 24 est une chinoiserie.

Quand le bill de la marine, pour lui donner une appellation vulgaire, a été discuté en Chambre, M. Laurier a dit: "Quand l'Angleterre sera en guerre nous le serons aussi."

M. Fielding a fait une déclaration importante à ce sujet: "Tout navire canadien fait partie de la flotte anglaise, voguant sous le pavillon anglais, soumis à toutes les lois de la Grande-Bretagne, canadien en temps de paix, impérial en temps de guerre."

Qu'est-ce que tout cela veut dire?

Il faut tenir compte de l'histoire de cette marine, de la pression que l'Angleterre a exercée sur notre Gouvernement par l'entremise des conférences Impériales.

Le Roi est le commandant des forces navales, les circonstances critiques seront les guerres dans lesquelles l'Angleterre sera engagée, le gouvernement pourra mettre la marine à la disposition de Sa Majesté pour service général dans la Marine Royale... Ajoutez à tout cela les déclarations officielles faites par MM. Laurier et Fielding, à quelles conclusions devons-nous en arriver?

Dans toutes choses il faut être honnête; la marine canadienne forme une partie intégrale de la marine de guerre anglaise.

Le maître général des postes prétend le contraire et M. Victor Geoffroy, dans une bourrasque d'éloquence sans précédent, a lancé un défi à M. Monk à ce sujet, mais n'en déplaie à ces messieurs, la vérité triomphera malgré eux et malgré leur grande abondance de mots. On peut surprendre la bonne foi du public, on peut parfois tromper le public pour un moment par des gestes majestueux et des défis qui sont faits pour l'occasion, mais le peuple pense, étudie, médite, ne croit pas tout ce que ces agents intéressés lui crient et viendra à la véritable lumière avant le jour des élections.

On parle d'autonomie, de ratés, de fous, de mensonges nationalistes, de la marine de Cartier, on tonne contre M. Bourassa, on jette des défis qui font rire le monde, on s'agenouille devant M. Laurier pour baiser sa main en public, on s'objecte à ce qu'il soit critiqué, on a recours à toutes sortes d'actes insensés, et on conclut que la marine est essentiellement canadienne. Le jeu est pénible et n'est pas digne de gens intelligents.

Henry TUCKER.

TRAIN DU DIMANCHE DE MONTREAL A HEMMINGFORD, FORT COVINGTON ET GARES INTERMÉDIAIRES

Chaque dimanche jusqu'à autre avis, un train spécial laisse Montréal à 8.05 a.m. pour Hemmingford, Fort Covington et gares intermédiaires. Au retour, ce train laisse Fort Covington à 6.20 p.m. et Hemmingford à 7.00 p.m., pour Montréal, arrêtant aux gares intermédiaires.

A l'église de l'Immaculée Conception

L'ordination que nous avons annoncée pour demain, chez les RR. PP. Jésuites de l'Immaculée Conception aura lieu, à 8 h. du matin, non pas à l'église, mais dans la chapelle de la communauté, entrée par la rue Rachel.

Les nouveaux prêtres sont MM. les abbés Hingston, Malone, Plante, Desjardins et Leclerc.

L'évêque officiant sera Mgr Archambault.

Le TUNNEL de la Rue SAINT LAURENT va s'Ouvrir

LA PROPRIÉTÉ BEAUBIEN

va se Trouver au Centre de Montréal.

Les Prix vont Monter

APRES L'OUVERTURE, NOUS NE POURRONS PLUS ACCEPTER LES CONDITIONS PRESENTES, SAVOIR :

10 p.c. comptant la balance au bout de 8 ans

TOUT EST INSTALLE : Canaux, Gaz et Electricite

Dans un mois, il y aura le MEILLEUR SERVICE de TRAMWAYS de la VILLE.

Vous pouvez encore acheter quelques lots et faire de l'argent

S'ADRESSER A

BEAUBIEN LIMITEE

112 rue Saint-Jacques

TELEPHONE MAIN 1952.

BOUSQUET & SARAULT

Coin Amherst et Ste-Catherine

TELEPHONE EST 106.

VOYEZ LE DEVELOPPEMENT DES JARDINS BAIE DORVAL

Nous vous invitons à venir, à nos frais, constater les beaux développements et améliorations aux JARDINS BAIE DORVAL. Nous sommes à bon droit très fiers de nos chemins, trottoirs, avenues, arbres ombreux et maisons que nous avons installés et nous voulons que vous sachiez et constatiez que l'eau est fournie. A chaque acheteur aux JARDINS BAIE DORVAL, nous donnons tous les droits et privilèges de grève. Vous pouvez avoir votre choix parmi les quelques lots qui restent, à 12 cents du pied et plus. Envoyez-nous le coupon ci-dessous et nous vous ferons parvenir nos plans, etc.

GEO. MARCIL ET CIE, 180 rue St-Jacques.

J'aimerais avoir vos plans, liste de prix et termes des JARDINS BAIE DORVAL.

Nom Adresse

TELEPHONS ...

LE JOUR: Main 3791.

LES DIMANCHES ET SOIRS: St. Louis 3898.

St. Louis 3880.

LUNETTES ET VERRES



Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LUNETTES ET VERRES, VERRES ARTIFICIELS, Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

Consultations: à l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 hrs., excepté les mercredis et samedis; aux Salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m. Appointments par Tél. Bell Est 2257.

Spécial: Instruments de photographie, marque "Ensign", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est gratuite.

SALON D'OPTIQUE FRANCO-BRITANNIQUE ROD. CARRIERE, HENRI SENEAL, OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

205 et 207 rue Ste-Catherine Est, entre Ste-Elisabeth et Sanguinet.

Pour vos ouvrages de ville

PROGRAMMES, CIRCULAIRES, FACTUMS, etc., adressez - vous aux bureaux du "DEVOIR" 71a rue Saint-Jacques, Montréal.

Nouveau journal

Vancouver, 29. — MM. Robert Kelly, B. H. Senkler, J. A. Russell et W. A. Poud, tous libéraux bien connus, viennent de fonder un journal qui sera connu sous le nom de "Morning Sun".

Le nouvel organe fera la lutte en faveur des libéraux aux prochaines élections.

James Smith et Frederick Stevenson, âgés respectivement de 19 et de 22 ans, ont été accusés devant le juge Bazin d'avoir été trouvés à bord du steamer "Teutonic" alors qu'ils ne sont pas employés de la compagnie. Ils ont plaidé coupables et ont été condamnés à 6 mois de travaux forcés.

JUVENAT DES CLERCS DE ST-VIAEUR

SIXIEME PELERINAGE A Sainte-Anne-de-Beaupré

PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

LE 29 JUILLET 1911

Sous la direction des Clercs de Saint-Viaeur, prix du passage, aller et retour: adultes, \$3.00; enfants: de 5 à 12 ans, \$1.50.

Horaires, 1er train: Gare Viger, 8.30 p.m.; Mile-End, 8.48 p.m.; Bordeaux, 8.55 p.m.; Québec, 9.08 p.m.; St-Martin, 9.08 p.m.; St-Vincent de Paul, 9.16 p.m.; St-François de Sales, 9.26 p.m.; Terrebonne, 9.30 p.m.; Mascouche, 9.38 p.m.; Cabane-Ronde, 9.45 p.m.; L'Épiphanie, 10.03 p.m. — 2e train: Départ de la Gare Viger, à 10 heures p.m.; sans arrêt de Montréal à Sainte-Anne de Beaupré, Char-dortoir. — Un char-dortoir sera attaché au dernier train. — \$1.50 par lit. — Le lit doit être retenu d'avance. Retour: — Départ de Sainte-Anne, dimanche, le 30 juillet, à 11.00 heures a.m.; départ de Québec, dimanche, le 30 juillet, à 2.15 heures p.m.; arrivée à Montréal, dimanche, le 30 juillet, à 9.00 heures p.m.

N. B. Pour informations, TEL. BELL ST-LOUIS 510.

SPECIAL: Aux paroisses de St-Jérôme, St-Eustache, Ste-Thérèse et Ste-Rose, prix du passage, aller et retour: adultes, \$3.00; enfants \$1.50. Billets du pèlerinage bons sur trains réguliers.

HORAIRE: — Départ, St-Jérôme, 6.05 p.m.; St-Eustache, 8.25 p.m.; Ste-Thérèse, 8.46 p.m.; Ste-Rose, 8.54 p.m.; Québec Junction, St-Martin, attendre le train du pèlerinage.

RETOUR: — Québec Junction, St-Martin, 8.45 p.m.; attendre le train régulier à 10.46.

Pèlerinage des Pères du T. S. Sacrement à STE-ANNE DE BEAUPRE

PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

SAMEDI, LE 12 AOÛT 1911

Arrêt à Québec, 3 heures. — Les billets sont bons jusqu'au MARDI SOIR. DÉPARTS DE LA GARE VIGOR: — 1er train à 9 hrs. p.m. (ce train aura deux chars vides pour prendre les pèlerins de Montréal à l'Épiphanie). 2me train, à 10 heures p.m. 3me train à 10 heures 30 p.m. 4me train à 11 heures p.m.

BILLETS, ADULTES ... \$3.00. ENFANTS ... \$1.50

S'ADRESSER AU PÈRE DIRECTEUR DU PELERINAGE 368, AV. MONT-ROYAL-EST, MONTREAL

Tél. Bell St-Louis 835.

FOURRURES

REPARÉES ET REMODELÉES

Durant Juillet et Août à des prix spéciaux. Ouvrage garanti. Livraison immédiate ou à l'automne.

Escompte Spécial

accordé sur commandes pour fourrures nouvelles.

Voyez notre spécialité de Manteaux de Mouton de Perse et d'articles en Vison.

LABERGE, CHEVALIER & CIE

Fourrures en Gros. 516 ST-PAUL.

Téléphone Main 1390. Etabli en 1863.

L. THERIAULT Entrepreneur de Pompes Funébres

24 RUE SAINT-URBAIN, MONTREAL.

LA VIE AUX CHAMPS

Nous disions donc — samedi le 22 — que la sécheresse, les mauvaises herbes et les insectes occasionnaient cette année des pertes considérables dans nos cultures. Nous demandions aux hommes publics qui parcourent le pays d'étudier spécialement les besoins de chaque région, afin de se mettre en état de prêter un concours efficace dans l'application des remèdes à apporter à ces maux divers qui dépriment notre agriculture. Finalement nous promettons d'indiquer ces remèdes.

On a pu sourire en nous voyant insinuer qu'il existait un remède destiné à combattre la sécheresse dans les grands champs en culture.

Pourtant il en est un. Et l'expérience a prouvé qu'il ne manquait pas d'efficacité. Seulement, en pratique, pour le cultivateur ordinaire, ce remède n'est applicable que petit à petit. Règle générale ce n'est qu'avec les années que l'on pourra l'étendre à toute la ferme.

Ce remède, à la sécheresse comme à l'excès d'humidité, c'est le drainage.

Le croira qui voudra, mais la science le dit et l'expérience le prouve, le drainage des terres, non seulement les débarrasse des eaux superflues et nuisibles, mais encore en enrichit, en leur fournissant un certain volume d'humidité; une certaine réserve d'eau qui en temps de sécheresse remonte naturellement, en vertu de la force ascensionnelle des liquides, en vertu de la capillarité, jusqu'à la couche du sol cultivé, et là, cette eau continue à nourrir et à abreuver les racines des plantes, à dissoudre dans le sol les éléments nutritifs destinés à nourrir les racines: chaux, potasse, azote, acide phosphorique, etc.

Il ne faut pas l'oublier, les racines, règle très générale, prennent leur nourriture dans le sol sous forme liquide.

A l'état sec, les divers éléments nutritifs des plantes ne sont pratiquement d'aucune utilité aux cultures. Il leur faut, à ces éléments, de l'eau pour les dissoudre et les rendre assimilables.

C'est là le rôle du drainage, en temps de sécheresse, quelque paradoxal que puisse paraître l'assertion.

Nous ne nous attarderons pas aujourd'hui à expliquer longuement le phénomène. Nous citerons plus tard sur le sujet des citations qui convaincront les plus incrédules.

Disons seulement que dans le sous-sol drainé, il se produit une multitude de petits canaux souterrains, que les gelées élargissent d'année en année, et qui con-

duisent les eaux du sol jusqu'au fond des tranchées, des drains. En descendant par ces petits canaux à peine perceptibles, les eaux imbibent le sous-sol, le saturant d'humidité. De là une réserve de liquide pour les époques de sécheresse. A mesure que la couche cultivée du sol se dessèche, la réserve d'humidité au-dessous remonte naturellement vers le sol cultivé, c'est-à-dire vers les racines des plantes, qu'elle continue à nourrir et à abreuver.

Dans le sol non drainé, au contraire, surtout si le sous-sol est très compact, comme il l'est assez souvent, les eaux des pluies, de la fonte des neiges, etc., après avoir saturé la couche cultivée du sol, la noie, attendu que ces eaux ne peuvent descendre à travers le sous-sol, vu sa compacité, — compacité qui se détruit assez vite avec le secours des drains.

Résultat: les eaux superflues, après avoir lavé le sol non drainé, et avec lui les engrais, descendent sur le terrain, en en suivant les pentes, entraînant avec elles à la rivière une partie des engrais destinés aux cultures.

Ces eaux lavent le sol de ses engrais souvent les plus précieux, parce qu'ils sont les plus immédiatement solubles.

Le drainage a aussi pour effet de "réchauffer" la terre, plus à bonne heure au printemps, ce qui permet de commencer plus à bonne heure aussi les semailles. Pratiquement le drainage allonge la saison de la culture.

Un autre de ses effets bienfaisants est de diminuer le nombre et la vigueur des mauvaises herbes.

Un autre bon résultat dont on peut également lui donner crédit, est la vigueur des plantes cultivées en champs drainés. Ainsi l'expérience nous apprend que dans les sols convenablement drainés, les céréales, par exemple, sont beaucoup moins sujettes à la rouille et à la carie.

En certains pays on a si bien compris les avantages immenses que l'on peut retirer du drainage qu'il s'est formé des compagnies qui fournissent aux cultivateurs les capitaux nécessaires pour effectuer le drainage de leurs terres.

Les sommes ainsi prêtées sont remboursables petit à petit, et tiennent du surplus de production que fournissent annuellement les moissons dans les champs ainsi soumis à un drainage régulier et judicieux.

C'est encore là une question que nous soumettons respectueusement à l'attention des capitalistes et des personnes qui ont souci de la prospérité publique.

C. L'HABITANT.

A l'Institut de Physiothérapie

Plusieurs journalistes ont appris, par expérience, quelque chose de nouveau hier soir. En effet, le Dr Henri Lasnier, directeur du nouvel Institut de physiothérapie, rue St-Denis et le capitaine Jos. Chaballe, les avaient invités à visiter le magnifique établissement appelé à faire beaucoup de bien à notre population.

A l'invitation d'examiner tous les départements de l'Institut, on voulut bien joindre celle d'une leçon-type. Par sonne ne se fit prier. Après avoir revêtu costume très léger, nous avons fait, sous les ordres du professeur Chaballe, les exercices des bras, des jambes, du cou, expansion de la poitrine, respiration, marche, course, sauts, etc. Quelques-uns d'entre nous ont prouvé leur habileté dans certains exercices et tous nous nous sommes bien promis de retourner à l'épreuve.

Une heure s'était écoulée et nous étions ravis de sentir des forces que nous ne nous connaissions pas. L'expérience avait été d'autant plus intéressante que l'Institut nous expliquait au fur et à mesure le "pourquoi" de telle ou telle évolution.

Nous avions pris, une bonne "suée", nous nous sentions quelque peu "raidés" lorsqu'on nous pria de passer sous la "douche". Les motifs très commencent par l'arrosage d'eau froide, ensuite sous l'arrosage d'eau chaude. Puis ce fut le massage par la douche en jet, l'eau étant dirigée sur nous à forte pression. Ceux qui souffrent de rhumatisme ou d'obésité, de lumbago ou de "crampes" ne devraient pas manquer d'essayer le massage à la "lanette" c'est tout simplement merveilleux.

L'installation hydrothérapique de l'Institut est très complète. Elle comprend, comme nous venons de le dire, six appareils de douches, une salle pour ceux qui désirent prendre des bains soustraits, une table de massage, et une chambre spéciale pour les dames. Cette dernière est très bien aménagée.

Nous sommes maintenant rhabillés et nous visitons le département de radiographie. Le Dr Lasnier nous donne une leçon très instructive sur l'application de l'électricité dans la médecine. Un ou deux confrères prennent un bain électrique et le docteur procède devant nous à plusieurs expériences très intéressantes, avec les rayons X, une des plus grandes découvertes du siècle. Le Dr Lasnier est très bien outillé pour la radiographie. Il a toute une collection de clichés qu'il a pris de membres fracturés.

Ce qui distingue le nouvel Institut des autres établissements où l'on fait de la physiothérapie, c'est qu'il a l'appui de la profession médicale, et ce n'est pas peu dire. En entrant, on vous fait subir un examen médical et on vous soigne en conséquence. Inutile de parler des capacités du Dr Lasnier comme radiologiste. Il a pu se science à l'Institut Pasteur et dans les principaux hôpitaux de Paris et de Londres.

En résumé, nous avons passé des heures très agréables hier soir et tous se sont donné rendez-vous pour samedi prochain. Car il est utile de mentionner pour les journalistes qui n'étaient pas hier, que des cours spéciaux leur seront donnés, à très bon compte, tous les samedis soirs.

L'Institut sera d'une grande utilité surtout aux hommes d'affaires, et nous les engageons à aller prendre une leçon pour s'en convaincre.

La route de Portland et les Côtes du Maine

Le chemin de fer Grand-Tronc fait circuler tous les jours deux trains de haute classe, sur ses propres voies, entre Montréal et Portland, Me.

Le train du jour laisse Montréal à 8.00 a.m., arrivant à Portland à 6.45 p.m. Le train du soir laisse Montréal à 8.00 p.m., et arrive à Portland à 7.00 a.m. Les trains laissent Portland à 8.20 a.m. et à 8.20 p.m., arrivant à Montréal à 6.40 p.m. et 7.30 p.m. respectivement.

On s'attend à ce que les trains nommés "Grand-Tronc" soient en temps. Ils soutiennent leur réputation.

L'on peut aussi remarquer que ces trains circulent pour l'accommodation de ceux qui voyagent, jouissant de temps limité ou à loisir. Les personnes voyageant du jour dans le but de voir des beautés pittoresques et remarquables des "White Mountains", seront bien avisées. Ces attractions naturelles aident les artificielles en maintenant la popularité de la "Route du Grand-Tronc".

Les trains du jour possèdent des wagons-restaurants et salons de haute classe, les repas et services étant tout à fait de premier ordre.

Aux trains de nuit sont attachés des wagons-lits de haute classe, confortables et modernes, éclairés à l'électricité, avec des couettes douces conservant une atmosphère agréable et fraîche.

L'on se rend facilement de Portland aux lieux renommés du district de Portland, de même qu'aux places d'eau de la côte du Maine, pour lesquelles le Grand-Tronc vend des billets et transporte direct ment le bagage.

M. Edmond Hardy décoré

Le gouvernement français vient de décerner les palmes académiques à notre compatriote, M. Edmond Hardy. M. Hardy est très connu dans le monde de la musique et, depuis nombre d'années, il s'est efforcé de travailler à l'avancement musical à Montréal et dans notre province. C'est un homme qui, dans toute l'acceptation du mot, et certes, il mérite, à plus d'un titre, la décoration dont le gouvernement français vient de le gratifier.

Nous prions M. Hardy d'agréer l'hommage de nos sincères félicitations.

Avis aux hommes d'affaires

La Sauvegarde offre aux hommes d'affaires une police spéciale de \$5,000.00, qui répond très bien aux besoins de cette classe.

Système Via Entière à Primes Temporaires de 5 ans, c'est-à-dire qu'un homme s'acquiesce de ses obligations dans une période de prospérité. S'il décide de n'importe quel temps, ses héritiers retireront le montant de son assurance.

Exemple: Un homme âgé de 40 ans au prochain anniversaire, prend une police de \$5,000.00, prime de \$476.00.

A sa mort, ses héritiers retireront \$5,000.00 comptant ou bien \$1,000.00 comptant et une pension de \$25.00 par mois pendant 20 ans.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à

La Sauvegarde, Cie d'Assurance-Vie, 7 Place d'Armes, Montréal.

OFFRE PUBLIQUE DE \$1,000,000 DE STOCK PRIVILEGE CUMULATIF A 6 POUR CENT AVEC Bonus de 50 p.c. sur les Profits

National Real Estate & Investment Company of Canada, Limited

Incorporée dans la Puissance du Canada (lettres patentes)

CAPITAL - - - \$2,000,000

Divisé en 20,000 Actions de \$100 chacune desquelles 10,000 sont du Stock Privilegié Cumulatif et à Participation dans les Profits à 6 p. c. et 10,000 du Stock Ordinaire

BUREAU CHEF: MONTREAL, CANADA.

DIRECTEURS

PRESIDENT.

HON. J. ALDERIC OULMET, C.R.P.C., président de la Banque de la Cité et du District de Montréal; président du Crédit Foncier; Ex-ministre des Travaux Publics du Canada; Ex-juge de la Cour du Banc du Roi de Québec.

VICE-PRESIDENT.

ROBERT RICKERDKE, Esq., M. P., Vice-président de la Banque Internationale du Canada; Directeur de la Canada Life Assurance Company; gérant de la Western Insurance Company.

DIRECTEUR-GERANT:

JAMES A. SMART, Esq., Ex-député-Ministre de l'Intérieur. HON. JAS. J. E. GUERIN, M. D., Maire de Montréal. MICHAEL CONNELLY, Esq., Entrepreneur de chemins de fer, L'échevin J. U. EMARD, Esq., C. R. Directeur de la Greater Montreal Land Co. LAWRENCE, L. HENDERSON, Esq., Gérant de la Montreal Transportation Co. W. J. POUPPORE, Esq., Ex-M.P., Entrepreneurs de chemins de fer. T. J. DONOGHUE, Esq., Agent financier.

BANQUIERS:

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA. AUDITEURS: MM. ROBSON ET DAVY. SOLICITEURS: MM. HENNEKER ET JOHNSON.

AGENTS FINANCIERS ET COURTIERS:

S. CARSLY & CO., (Membre de la Bourse de Montréal).

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRE:

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

OBJETS

LE PREMIER OBJET ET L'INTENTION DE CETTE COMPAGNIE EST D'ACHETER ET DE VENDRE A PROFIT LES MEILLEURES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES A MONTREAL.

En vertu de sa charte la Compagnie est aussi autorisée à acheter, vendre et louer pour elle-même ou pour d'autres, des immeubles dans toutes les parties du Canada, et à prêter sur hypothèque et autres valeurs, à placer des fonds et à prêter sur actions dans des compagnies à charte, et à faire un commerce général d'immeubles et de placements.

La politique de cette compagnie est de choisir avec soin et de vendre des propriétés dans des centres commerciaux en particulier, et de les revendre à un profit raisonnable. Pratiquée sur une grande échelle, cette politique sera très rémunératrice pour les intéressés.

DIRECTEURS

Le bureau des directeurs est formé d'hommes d'affaires d'expérience bien connus dans le monde commercial, et son personnel est une garantie, pour ceux qui placeront des fonds dans le stock de la Compagnie, que ses affaires seront administrées avec tout le soin et toute l'économie désirables. Les actionnaires peuvent, par conséquent, être assurés que leurs placements leur rapporteront de beaux bénéfices.

L'Intention de cette compagnie d'acheter des propriétés favorablement situées et d'y apporter les développements et améliorations nécessaires. Dans le but d'atteindre les meilleurs résultats, les développements devront se faire sur une échelle considérable. Par conséquent, le fait d'acheter des actions privilégiées de cette compagnie donne une perspective qui surpasse beaucoup en importance les résultats qu'on pourrait préliminairement obtenir de l'achat de terrain sur une petite échelle, par des capitalistes individuels. On voit par là les avantages de la coopération d'après le système de cette Compagnie.

ACTIONS ET 50% A PARTAGER DANS LES PROFITS.

La compagnie offre au public \$1,000,000 de son stock privilégié à 6% en n'importe quels lots de \$100 (valeur de chaque action) et plus. Les porteurs de ces dix mille actions de stock privilégié à 6% actuellement sur le marché auront droit de participer à la distribution de l'excédent des profits de la compagnie, après le paiement du dividende cumulé, jusqu'à une somme égale à la moitié ou 50% de toute distribution qui sera faite.

REVENUS

LES REVENUS DERIVANT DES COMMISSIONS ET DES HONORAIRES RELATIFS A LA VENTE ET A L'ADMINISTRATION DES PROPRIÉTÉS SUR LESQUELLES LA COMPAGNIE N'A PAS D'INTERETS EN PROPRE, ET LES LOYERS PROVENANT DES PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE, DEVRAIENT ÊTRE PLUS QUE SUFFISANTS POUR PAYER TOUTES LES DÉPENSES COURANTES, Y COMPRIS LE DIVIDENDE CUMULATIF SUR LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES. LA GRANDE SOURCE DE PROFIT SERA L'AUGMENTATION DE LA VALEUR DES PROPRIÉTÉS PAR L'ACHAT, LE DÉVELOPPEMENT ET LA VENTE.

COMMENT ON FAIT FORTUNE

La vraie richesse substantielle du monde se trouve toujours chez les propriétaires immobiliers des grandes villes. Ceci s'applique aussi bien au Canada qu'à l'Angleterre, aux États-Unis et aux autres pays. Dans une sphère d'entreprise on n'a jamais accumulé d'aussi colossales fortunes qu'en achetant et revendant des propriétés immobilières ET LE PRÉSENT EST LE MOMENT OPPORTUN D'ACHETER. Montréal n'a jamais été aussi vite et mis en vedette comme les villes américaines et certaines villes canadiennes.

MONTREAL EST LA PREMIÈRE VILLE DU CANADA, NON SEULEMENT EN POPULATION, MAIS AUSSI EN ACTIVITÉ COMMERCIALE, C'EST LE PRINCIPAL PORT DE MER ET LE CENTRE DES CHEMINS DE FER, ET PAR CONSÉQUENT, LE PLUS GRAND

LES VERSEMENTS EN ACOMPTE SUR LES ACTIONS PRIVILEGIÉES SERONT REÇUS PAR LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA, A MONTREAL, et à TOUTES les SUCCURSALES en CANADA, SANS FRAIS

LA PROHIBITION DANS YAMASKA

LE REGEMENT PROHIBANT LA VENTE DES LIQUEURS ALCOOLISÉES VOTE A UNE MAJORITÉ DE PRES DE MILLE.

(Dépêche spéciale)

Saint-David d'Yamaska, 28. — Jeudi, 20 juillet, fut voté dans toutes les paroisses du comté d'Yamaska un règlement prohibant la vente des boissons enivrantes.

Malgré l'opposition de quelques intéressés et de leurs amis, la prohibition fut votée à une majorité de près de mille voix. Et cette majorité eût été encore plus forte, si les travaux de la lenaison n'avaient empêché un grand nombre de cultivateurs de se rendre aux polls.

Fait à noter, la majorité, dans toutes les paroisses, a été en faveur de la prohibition.

Voici le résultat du vote pour chaque paroisse:

Paroisses	Pour	Contre	Majorité
Baieville	25	9	16
La Baie du			
Febyre	124	0	124
La Visitation	11	0	11

St-Zéphirin	49	0	49
St-Elphège	60	1	59
Pierreville (ville)	77	3	74
Pierreville (paroisse)	82	2	80
Notre-Dame de Pierreville	32	2	30
St-François du Lac	58	18	40
St-Gérard	34	1	33
Yamaska (ville)	77	5	72
Yamaska (paroisse)	123	0	123
St-David	92	29	63
St-Pie de Guire	56	19	37
St-Bohaventure	53	6	47
St-Guillaume (ville)			23
St-Guillaume (paroisse)			68
St-Joachim			Pas de rapport
			950

Les Cies de Navigation

SE DISPUTENT LA CLIENTÈLE CATHOLIQUE.

Un fait qui démontre bien l'importance que prend de jour en jour la clientèle catholique, vient d'être porté à notre connaissance.

Jusqu'à présent, la plus grande partie des voyageurs ecclésiastiques faisait de préférence la traversée sur les vaisseaux de la ligne C. P. R. Les Empress surtout où ils trouvaient toutes les facilités pour l'exercice des fonctions de leur état.

Cette préférence a amené les représentants des autres compagnies à s'enquérir des raisons qui poussaient les voyageurs ecclésiastiques vers le C. P. R.

Elle se trouve adressée à M. Jules Hone devenu depuis quelques mois agent général de transport maritime qui leur a dit que les prêtres entre autres trouvaient sur les Empress des autels où ils pouvaient dire la messe. Il n'en a pas fallu davantage pour les amener à suivre l'exemple du Pacifique et elles ont prié M. Hone d'acheter lui-même tous les articles nécessaires aux religieux en voyage pour en pourvoir leurs vaisseaux.

Les compagnies White Star, Dominion et Allan feront prochainement installer ces autels à bord de leurs principaux vaisseaux.

Ce qui prouve, encore une fois, que sans faire ostentation, les catholiques ont mille manières de faire respecter leur foi.

Le pèlerinage des Pères du T. S. Sacrement, à Ste-Anne de Beupré

Un des derniers pèlerinages de la saison à Ste-Anne de Beupré, mais aussi un des plus appréciés du public québécois, Montréal, le samedi 12 août prochain. C'est le pèlerinage organisé sous la direction des Pères du T. S. Sacrement. On se rappelle que l'an dernier ce pèlerinage fut le plus nombreux et certainement l'un des plus beaux de la saison. Cette année encore, tout annonce un grand succès, parce que toutes les personnes qui s'intéressent aux Œuvres Eucharistiques se disposent à en faire partie. C'est aussi une belle occasion que ne doivent pas manquer ceux qui n'ont pu encore porter leurs vœux à la grande patronne du Canada.

Du reste, quatre trains parfaitement organisés sont préparés par le Pacifique Canadien. Le premier de ces trains partira de la gare Viger à 9 heures du soir, et arrêtera à toutes les stations jusqu'à l'Épiphanie. Le dernier train ne partira pas avant 11 heures.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

Le retour aura lieu le dimanche soir de bonne heure. Les billets sont bons jusqu'au mardi soir. Les trains sont pourvus de chaux-restaurants et de chaux-dortoirs.

PLACEMENT TRES AVANTAGEUX

qui ne devrait pas laisser indifférents les Capitalistes, Rentiers et tous ceux qui ont de l'argent à placer. Lisez et jugez!

Richelieu Lumber Company Limited

Société anonyme au capital de \$250,000, incorporée le 19 Mai 1911, avec des pouvoirs considérables pour faire le commerce de bois en général.

Les chantiers de la compagnie, situés à Bonaventure River, Comté de Bonaventure, — c'est-à-dire dans une région extrêmement riche en essences les plus demandées et très propice au commerce de bois, — couvrent une superficie de 77 arpents environ et comprennent plusieurs usines et moulins, voie d'évacuation, etc., représentant, avec les droits de coupe actuellement en exploitation une valeur dépassant les

CENT MILLE DOLLARS

Il faut dire que la situation des usines et manufactures permet de faire la livraison des marchandises soit par terre, soit par eau, ce qui est d'un précieux avantage. La compagnie construira bientôt une fabrique de pâte à papier.

Pour recevoir le prospectus d'émission et pour tous renseignements, s'adresser à

J. S. BEAUREGARD, AGENT EDIFICE TRUST & LOAN, FINANCIER Chambre 44. Tél. Main 4020.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Il reste à souscrire 750 actions privilégiées de \$100, donnant un dividende cumulé de 7 pour cent avec jouissance du 1er Juillet 1911.

BONUS

Pour toutes souscriptions reçues avant le 25 courant, 50 pour cent en actions ordinaires sera alloué comme bonus.

LA VIE SPORTIVE

Montréal et Baltimore divisent

JEAN DUBUC LANCE BIEN ET AJOUTE UN "HOME RUN" A SON TRAVAIL, MAIS LE MAUVAIS SUPPORT QU'IL RECOIT LUI FAIT PERDRE LA PREMIERE PARTIE.

La chaîne ininterrompue de victoires de Jean Dubuc a été brisée hier à la suite de dix succès consécutifs. Dubuc lança hier assez bien pour gagner mais ses co-équipiers ne purent lui donner un appui suffisant.

Montréal et Baltimore divisèrent les honneurs de la journée pendant la première par un score de 2 à 1 et gagnant la seconde par un total de 11 à 4.

La perte de cette partie a été doublement regrettable pour "Jean", car outre qu'il lança admirablement son home run de la sixième inning seora le seul point de Montréal. Il aurait suffi pour enlever la victoire aux Baltimore si Partell n'eût pas commis deux erreurs coûteuses à la 9^{me} inning. Les Baltimore avaient égalisé le score à la "huitième" sur les singles de Parent et de Schmidt et Dubuc semblait en forme pour les arrêter là, quand Partell manqua le grounder de Egan et rejeta la même cirque quelques instants après sur un coup frappé par Henline, la nouvelle recrue Buffalo, Egan pendant ce temps avait pris son troisième et le sacrifice de Roth à Miller lui permit d'entrer au home et de gagner la partie pour les visiteurs.

Les joueurs locaux se reprirent cependant d'une façon magistrale dans la deuxième partie. Les sluggers des Royals se firent valoir durant cette partie, comme il est facile de s'en convaincre par les scores que nous publions ci-dessous. Quatre points dans les quatre premières innings, trois dans la "cinquième", trois dans la "septième" et un dans la "huitième" prouvant à l'évidence que les Royals n'ont pas fléchi à la besogne. Miller se distingua comme voleur de buts et nos hommes tapèrent si durement que Jack Dunn remplaça Frock par Ga Gault à la "cinquième". L'arrière Hart expulsa Schmidt de la partie à la quatrième inning pour avoir critiqué une de ses décisions au deuxième but. Les Baltimore comptèrent quatre points sur le three-barre de Henline, l'erreur de Partell et les singles de Parent et de Corcoran.

1ère PARTIE

BALTIMORE

A.B.R.H.P.O.A.E.					
Henline, r.f.	5	0	2	0	0
Rath, 2 ^b	3	0	1	1	2
Parent, s.s.	3	1	1	2	3
Corcoran, 3 ^b	2	0	0	3	2
Schmidt, 2 ^b	3	0	0	13	0
Seymour, c.f.	3	0	2	1	0
Walsh, l.f.	3	0	0	4	0
Egan, c.	3	1	0	3	3
Dygart, p.	4	0	0	0	2

Totaux . . . 29 2 6 27 12 1

MONTREAL

A.B.R.H.P.O.A.E.					
French, 2 ^b	4	0	0	3	3
Yeager, 3 ^b	4	0	1	1	2
Miller, c.f.	4	0	1	1	0

Miss Vigilant est une surprise

CET OUTSIDER EST UN PACTOLE POUR SES PARIERS, — VICTOIRE DE TROIS FAVORIS.

L'avant dernière journée de la troisième réunion du Parc King Edward a été marquée de succès.

Les favoris eurent encore une belle tenue, mais l'outsider Miss Vigilant causa une surprise dans la quatrième course en gagnant à une cote de 15 pour 1.

Les chances de Delightful paraissaient excellentes dans la première course aussi fut-elle jouée à une cote assez serrée. Howard qui la montait lui fit faire un démarrage de grand courage qui lui assura la victoire devant Pony Girl et Naughty Rose.

Bodkin fit piler les chances de victoire de Merise jusque dans la ligne droite où ce dernier répondit à l'appel de Grand pour gagner par une tête. Congo, le favori, se contenta de la troisième place.

Camel ne donna guère d'allure dans la majeure partie du parcours de la troisième course, mais son rapprochement en vitesse de la fin l'aidera à vaincre la meneuse May Bride par une encolure. Le favori Bend Sand se classa troisième.

Le mille a fourni la surprise de la journée, dans la victoire de l'extrême outsider.

Miss Vigilant qui régla son champ, d'une façon superbe et se classa bonne première devant Oberon et Henry Crosscadin.

Bonnie Bee et Fleming se comportèrent en chevaux de grande vitesse en gagnant respectivement les cinquième et sixième courses.

36ième Course. — 4 1-2 furlongs. Chevaux de 2 ans. Bourse \$200. Vainqueur issu de Gane-Con-Childers à Mme J. McLaughlin. Bon départ. Victoire facile. Temps 56.

Delightful, 105, Howards, Pony Girl, 101, Jost, Naughty Rose, 110, Troxler, Francis Dean, 97, Carroll, Fanchild, 100, White, Fanchette, 105, Dwyer.

37ième Course. — Six furlongs. Chevaux de 3 ans et plus. Bourse \$200. Vainqueur issu de Masil-Marie-Nodding à J. McPherson. Bon départ. Victoire contestée. Temps 1:16 3-5.

Merise, 123, Grand, Bodkin, 114, Troxler, Congo, 125, Knight, Stick Pin 112, Carroll, Quincy Belle, Dress Parade, Inspece, General, Jost, First Premium, 28, Griffin.

Bodkin se décida trop tard à répondre à l'appel de son jockey et Merise gagna par une tête.

38ième Course. — Six furlongs. Chevaux de 3 ans et plus. Bourse \$200. Vainqueur issu de Cameleon-Gold Wing à M. Huck McCarron. Bon départ. Victoire contestée. Temps 1:15 4-5.

Camel, 112, Troxler, May Bride, 106, White, Ben Sand, 126, Jost, Flenis, 100, Hanover, Ed, Heck, 110, Knight.

Bien piloté par Howard. Delightful mena de bout en bout sans danger d'être rejointe.

39ième Course. — Six furlongs. Chevaux de 3 ans et plus. Bourse \$200. Vainqueur issu de Cameleon-Gold Wing à M. Huck McCarron. Bon départ. Victoire contestée. Temps 1:15 4-5.

Camel, 112, Troxler, May Bride, 106, White, Ben Sand, 126, Jost, Flenis, 100, Hanover, Ed, Heck, 110, Knight.

May Bride mena pendant une bonne partie de la course, mais Camel la battit par une encolure sous le fil.

40ième Course. — 1 mille. Chevaux de 3 ans et plus. Bourse \$200. Vainqueur issu de Kenseleur-Batter Vaughn à M. J. T. Nest. Bon départ. Victoire facile. Temps 1:43 4-5.

Miss Vigilant, 105, White, Oberon, 107, Bergen, Hy Crosscadin, 112, Troxler, Cassoway, 110, Jost, Heart Pang, 06, Peak, Star Emblem, 107, Knight, Ell, Soo, 92, Nichols, Phoroins, 101, Skirvin, Rampant, 97, Carroll.

Miss Vigilant régla son champ dès le départ et passa en tête du peloton avec une demi-longueur d'avantage.

41ième Course. — 3 1-2 furlongs. Chevaux de 3 ans et plus. Bourse \$200. Vainqueur issu de Cesarion-Debuter à Mme E. A. Whitely. Bon départ. Victoire facile. Temps 56 1-5.

Bonnie Bee, 112, Troxler, Creole, 100, Skirvin, Blanche Frances, 105, Carroll, Billard Ball, 114, Henry, Sally Savage 112, Jost, Sheppard's Song, 112, White Miss Rex, 112, Murray, Equation, 112, Knight, Massasoit, 114, Matthews.

Bonnie Bee mena de bout en bout et gagna sans avoir eu à se dépenser.

42ième Course. — 4 1-2 furlongs. Chevaux de 4 ans et plus. Bourse \$200. Vainqueur issu de Rinselaar-Fond Watte à M. J. McMillan. Bon départ. Victoire facile. Temps 55 3-5.

30ième Course. — 4 1-2 furlongs. Chevaux de 2 ans. Bourse \$200. Vainqueur issu de Gane-Con-Childers à Mme J. McLaughlin. Bon départ. Victoire facile. Temps 56.

Delightful, 105, Howards, Pony Girl, 101, Jost, Naughty Rose, 110, Troxler, Francis Dean, 97, Carroll, Fanchild, 100, White, Fanchette, 105, Dwyer.

31ième Course. — 4 1-2 furlongs. Chevaux de 2 ans. Bourse \$200. Vainqueur issu de Gane-Con-Childers à Mme J. McLaughlin. Bon départ. Victoire facile. Temps 56.

Delightful, 105, Howards, Pony Girl, 101, Jost, Naughty Rose, 110, Troxler, Francis Dean, 97, Carroll, Fanchild, 100, White, Fanchette, 105, Dwyer.

32ième Course. — 4 1-2 furlongs. Chevaux de 2 ans. Bourse \$200. Vainqueur issu de Gane-Con-Childers à Mme J. McLaughlin. Bon départ. Victoire facile. Temps 56.

Delightful, 105, Howards, Pony Girl, 101, Jost, Naughty Rose, 110, Troxler, Francis Dean, 97, Carroll, Fanchild, 100, White, Fanchette, 105, Dwyer.

33ième Course. — 4 1-2 furlongs. Chevaux de 2 ans. Bourse \$200. Vainqueur issu de Gane-Con-Childers à Mme J. McLaughlin. Bon départ. Victoire facile. Temps 56.

Delightful, 105, Howards, Pony Girl, 101, Jost, Naughty Rose, 110, Troxler, Francis Dean, 97, Carroll, Fanchild, 100, White, Fanchette, 105, Dwyer.

34ième Course. — 4 1-2 furlongs. Chevaux de 2 ans. Bourse \$200. Vainqueur issu de Gane-Con-Childers à Mme J. McLaughlin. Bon départ. Victoire facile. Temps 56.

Delightful, 105, Howards, Pony Girl, 101, Jost, Naughty Rose, 110, Troxler, Francis Dean, 97, Carroll, Fanchild, 100, White, Fanchette, 105, Dwyer.

Programme des Sports, demain

BASEBALL :

Ligue de l'Est.
Baltimore vs Montréal au terrain du National.

Ligue de la Cité.
Chénier vs Balmoral et Mascotte vs Athlétique au terrain du Shamrock à 1.30 heure.

Ligue Canadienne de l'Est.
Le Voltigeur à Sorel.
All-Montréal à Lachine.
Circuit Provincial.
Les Stars à Joliette

L'alignement du Cornwall

Montréal, 29. — (De notre correspondant). — Le club de crose Montréal a signé hier une requête au président Murphy de la N. L. L., le priant de convoquer une assemblée spéciale de la ligue pour le 5 août.

Le Montréal a reçu hier de Cornwall la nouvelle que les joueurs suivants s'aligneront contre le Montréal à Westmount cet après-midi : Hesse, Cameron, White, P. Degan, Fid Cummins, Chas. Degan, Frank Cummins, Donald Smith, R. Degan, H. Dorthee, Guy Smith, Mark Cummins, Lawrence Degray, Corbett Denney, Cyrille Denney.

Club de Golf pour les millionnaires

LE SITE A ETE ACHETE A DORVAL ET UN PAYSAGISTE DE BOSTON EN DESSINERA BIEN- TOT LES PLANS.

Montréal, 29. — (De notre correspondant). — On construira bientôt à Dorval un club de golf et un splendide chalet pour les millionnaires qui feront partie de l'organisation.

L'espace nécessaire de terrain a été acheté et un paysagiste de Boston d'une grande renommée a été engagé pour dessiner les plans du club et du terrain.

Le nombre des membres du club sera limité à cinquante, nous assure-t-on et le prix d'inscription sera de \$1,000 par année.

Le chalet du club sera le plus spacieux et le plus luxueux de l'est du Canada.

Situé à proximité du Lac Saint-Louis, l'endroit sera très propice pour les courses de yachts à gazoline, régates, etc., etc. De gros financiers de Montréal sont en tête de l'entreprise.

Club Nautique

DE LA POINTE AUX TREMBLES ET DE MONTREAL-EST.

La date des grandes régates du Club Nautique de la Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est est définitivement fixée à dimanche le 13 août, à la suite d'une entente avec les membres du Club Nautique de Boucherville, qui donnent leurs régates le samedi 12 août.

Ceci va permettre aux concurrents du Lac Saint-Louis, de Cartierville et d'ailleurs de prendre part aux deux régates.

Déjà plusieurs prix, coupes, etc., ont été reçus, et ces prix sont exposés actuellement dans la vitrine de Monsieur Gervais à la Pointe aux Trembles.

Il y aura courses de canots, de chaloupes, et de yachts, et le tout se terminera par une brillante fête de nuit.

Nous publierons plus tard le programme complet de ces courses, et tiendrons nos lecteurs au courant des entrées des yachts les plus rapides du Canada.

Le Pittsburg veut le championnat

Chicago, 29. — Le président Barney Dreyfus, du Pittsburg, de la Ligue Nationale, vient d'engager le receveur William Kelly, le co-équipier du fameux lanceur Martin O'Toole, du St-Paul de l'Association Américaine qui fut vendu il y a quelques jours au Pittsburg pour la somme de \$22,500 et un autre lanceur.

Dreyfus, dit-on, a payé \$7,500 comptant pour Kelly, et il donnera en plus au St-Paul, un receveur dont les services sont évalués à \$2,500. Kelly et O'Toole se rapporteront au Club Pittsburg au commencement du septembre.

Les travaux municipaux

A la suite de la décision du juge St-Pierre, sur la requête d'injonction présentée par la compagnie de pavages Haseam, tous les travaux sont commandés dans les rues et les commissaires viennent de faire approuver par le Conseil une nouvelle liste de quarante sections de rues à paver.

La ville dépensera cette année, en tout ou en partie, les sommes suivantes :

Bassin de filtration... \$ 700,000
Trois trottoirs... 500,000
Pavages (1ère liste)... 750,000
Macadam... 250,000

Autres améliorations, à peu près... 300,000
Pavages, (2ème liste)... 250,000

Total... \$2,810,000

Club Nautique de Saint-Eustache

Si l'on en juge par l'assemblée qui a été tenue jeudi soir, tout fait prévoir un grand succès pour les régates de Saint-Eustache, qui auront lieu le 5 août.

Tous les membres des différents comités étaient présents, et ils s'est fait beaucoup d'ouvrage.

Il a été décidé, comme toujours, d'avoir les régates pour les yachts, du côté ouest du Pont de Bellefeuille, et du côté Est, pour les chaloupes, canots, etc.

M. Charles de Bellefeuille a eu la complaisance d'offrir au club la moitié des recettes qu'il fera par les entrées sur le Pont.

Cet acte de générosité de la part de M. de Bellefeuille a été accueilli avec enthousiasme par les membres de l'assemblée.

Le programme des courses ne sera prêt que la semaine prochaine.

Il a été décidé que ceux qui voudraient prendre part aux courses de yachts devront envoyer leur application, soit au Secrétaire ou au Président, Secrétaire, M. J. A. Lamarque, Président, M. J. A. Oumet, à Saint-Eustache ou à 30 rue St-Jacques, d'ici au 5 août à midi.

Pour les autres courses le secrétaire recevra les applications jusqu'à deux heures samedi le 5.

Cependant l'organisation des régates préférerait que ces applications soient envoyées le plus tôt possible afin de ne pas retarder les courses.

C'est par erreur qu'on a annoncé la distribution des prix pour le dimanche soir, il a été décidé que cette distribution aurait lieu à l'Hôtel-de-Ville immédiatement après les courses, savoir à 7 heures P. M.

La fanfare à Saint-Eustache a été retenue pour les courses. Elle donnera aussi un concert sur le Pont de Bellefeuille le dimanche soir pendant le feu d'artifice et l'illumination.

Plusieurs prix ont déjà été envoyés par les amis des membres du club. M. Alcide Chausse et M. Jos. Laurin ont donné chacun une coupe magnifique, et pour la course de yachts le club a aussi décidé d'offrir une coupe d'une grande valeur.

L'assemblée a été ajournée à lundi soir le 31 courant. A cette assemblée le comité de courses fera rapport du programme qui devra être publié dans les journaux mardi.

Les rumeurs du hockey

Montréal, 29. — Quoique la saison du hockey soit encore lointaine, on parle déjà à Montréal des changements qui pourraient se produire sur nos équipes locales. Ainsi on s'attend à ce qu'il y ait de sensibles changements sur l'équipe des Wanderers. Les amis de Johnson déclarent que l'étoile du Wanderer à l'intention de quitter Montréal, et il opèrera entre Toronto et l'Ouest. Pour jouer à Toronto, il lui faudrait naturellement obtenir son congé de son club tandis qu'il peut partir pour l'Ouest, si bon lui semble. Dans ce dernier cas, il sera tout de même considéré comme un "outlaw" par la National Hockey Association.

Un ami de Dicky Boun nous assure hier après-midi que le propriétaire des Wanderers avait décidé que le club aurait un gérant l'hiver prochain, et il est tout probable que ce gérant sera Arthur Ross.

Walter Smaill et les autres joueurs ne savent encore quelle décision ils prendront pour l'hiver prochain.

Dans la ligue Intermédiaire

Le club de crose de Saint-Thomas d'Aquin de la Section B de la Ligue Intermédiaire, a eu sa dernière pratique jeudi soir, et il est maintenant prêt à rencontrer le Shamrock cet après-midi au terrain du Mile-End. L'équipe sera probablement recrutée parmi les joueurs suivants : T. Camer, Luce, Lynch, McBurty, Layden, Ashton, J. Gunning, W. Ellard, Geo. Poirier, E. Ellard et Puck Gallagher.

Avec Georges Poirier du Saint-Henri, comme joueur d'intérieur, le Saint-Thomas d'Aquin espère remporter facilement la victoire sur le Shamrock.

Le salaire de Johnson

Toronto, 29. — Tom Flanagan, gérant de Jack Johnson est arrivé d'Angleterre jeudi soir, et il nous a appris que le champion négre se faisait le joli salaire de \$2,500 par semaine dans les music-halls de Londres.

Le premier match de Johnson sera avec Matt Wells. Un dépôt de \$20,000 a été déposé à cet effet, comme garantie.

Longboat vs. Shrub

Toronto, 29. — Tom Longboat et Alfred Shrub ont conclu un match pour une course de 12 milles à Hanlan Point le 12 août prochain. Shrub court contre St-Yves à Lawrence, Mass., ce soir.

Jersey City proteste

Toronto, 29. — Le gérant Ryan du Jersey City a protesté la partie d'hier sous prétexte que, d'après les règlements, quand une balle est frappée à travers le plein champ et perdue de vue, c'est un "home-run". Wheeler frappa une balle en long entre Bradley et le troisième but, à la troisième manche, la balle disparut vers la porte de sortie, entre la grande estrade et celle des "bleachers". Une règle existe cependant déclarant que telle balle est bonne pour deux buts seulement, mais le gérant Ryan prétend qu'il n'en a pas été informé.

EKERS'

Ce n'est pas le prix qui détermine la qualité d'une bière.



est la meilleure bière fabriquée, et ce n'est cependant pas la plus chère.

LAGER

Achetez la bière d'Ekers et votre argent restera ici.--Pas de meilleure.

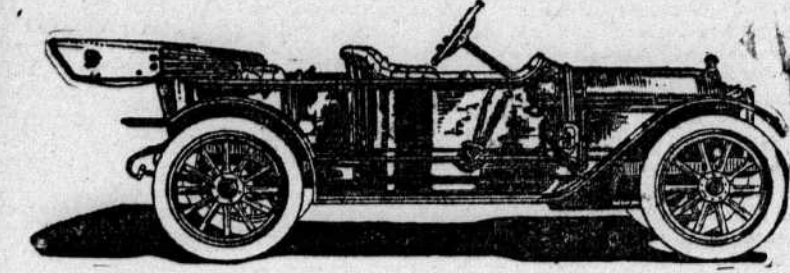
The National Breweries, Limited.

DEPUIS 125 ANS

PIPER - HEIDSIECK

Est le Premier des CHAMPAGNES
LAPORTE, MARTIN & CIE, Limitée, Agents, Montréal.

VOITURE-TORPILLE HUDSON "33" \$2,150



Si vous voulez un puissant pouvoir fourni par un moteur qui vous offre tous les avantages, à un prix modéré, demandez à voir fonctionner un "HUDSON."

The Motor Import Co. of Canada, Limited

Autrefois "The Wilson Bros Motor Co., Limited"

Entrepôts : EDIFICE DU FORUM

Tél. Up. 2600 Raccordement Privé.

PARC DOMINION

TROISIEME ET DERNIERE SEMAINE DES

CHEVAUX PLONGEURS de J. W. Gorman

La plus grande représentation de ce genre au monde.

Une autre grande attraction gratuite
LES FRERES CLAIRMONT dans leur grand exploit aérien.
LA LUTTE CONTRE LES FLAMMES.
15c. Admission 15c

THEATRE DE VAUDEVILLE

5 — Grands Actes — 5

FANFARE MILITAIRE DE VANDER MEERCHENS.

100 AUTRES ATTRACTIONS, 100

Spécial pour Samedi et Dimanche Soirs
DINER CONTINU A TABLE D'HOTE A 75cts.

PARC DELORIMIER COURSES AU TROT

LUNDI, 31 JUILLET — jusqu'à — SAMEDI, 5 AOUT

SIX JOURS DE COURSES. \$4,500 EN PRIX.

Deux classes chaque jour et une pour Coureurs.

PREMIERE COURSE A 2.30 précises. ADMISSION, 50 CENTS.

PARC KING EDWARD

NOUVELLE ATTRACTION

LE "ZOO" DU PARC KING EDWARD

N'oubliez pas ce magnifique Parc.

Il est ouvert tous les soirs. Terrasse illuminée.

Fanfare militaire complète de Fifte.

CONCERT TOUS LES APRES-MIDI ET SOIRS.

Admission au Parc — GRATIS — Admission au Parc.

Prix du passage — 20 CENTS — Prix du passage

Les "Billets du Soir" par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX :—Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604

avenue Laval, ou aux bureaux de

LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Au Parc Dominion

Les attractions du parc Dominion sont toujours de plus en plus attirantes chaque semaine. La direction, cependant, se rend au désir général en retenant encore la semaine prochaine le superbe spectacle des deux chevaux plongeurs de M. J. W. Gorman. Chaque après-midi et chaque soir "King" et "Queen" n'hésitent pas à se précipiter d'une hauteur de 40 pieds dans le St-Laurent.

Ce spectacle attire sans cesse une foule considérable qui s'échelonne le long du fleuve.

Une autre attraction gratuite sera celle des Clairmont Brothers sur une échelle tournaute.

Au théâtre vaudeville on applaudira le ventriloque Guy Williams et le prestigiateur Combs, l'émule du fameux Herman. Il y aura en outre plusieurs autres numéros très intéressants.

Commission Scolaire du Village St-Laurent

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions en bloc seront reçues jusqu'à jeudi le dix août mil neuf cent onze à 6 heures p.m. pour la construction d'une école dans le

LE REGLEMENT DE S. S. PIE X SUR LA MUSIQUE SACREE

COMMENT DISCERNER LA VRAIE MUSIQUE D'EGLISE. — UNE EXPERIENCE INTERESSANTE. — LE KYRIE DES MESSES SAINT-REMI ET PONTIFICALES DE DUBOIS. — SANCTUS ET BENEDICTUS DE LA MESSE DE SAINT-CECILE. — REGLE FORMULEE PAR LE MOTUS PROPRIO. — LA REFORME DU CHANT RELIGIEUX.

COMMENT DISCERNER LA VRAIE MUSIQUE D'EGLISE

Des oeuvres en style musical moderne, l'Eglise exige que dans leur structure intime, leur rythme et leur forme extérieure elles ne soient pas modélées sur les pièces profanes.

Le compositeur doit croiser des thèmes graves, de mélodies d'allure naturelle, éviter les intervalles trop distants, les intonations trop difficiles, les harmonies heurtées et les modulations trop fréquentes, surtout à des tons éloignés.

Le rythme est une partie importante et qui affecte beaucoup le caractère d'une œuvre. La musique sacrée bannit les rythmes sautillants, rapides ou saccadés. Les accompagnements en batterie — surtout en mesure composée six-huit, etc. — ne conviennent que très peu au jeu de l'orgue plutôt lié.

Enfin la division en solos, duos, trios et chœur n'intervient que de temps à autre.

Surtout il importe avant d'écrire la musique de prendre son texte, de l'étudier, d'en connaître le sens, les divisions en subdivisions, le sentiment et, seulement alors, de le traduire en notes.

Trop souvent il arrive que le musicien compose d'abord la mélodie, puis tâche ensuite d'y adapter la parole, ce qui est une erreur. Ce procédé ne vaut rien.

UNE EXPERIENCE INTERESSANTE

En effet, une œuvre écrite dans ces conditions risque fort de n'avoir pas le caractère vrai de musique d'Eglise. Elle fourmille de notes, de rythmes, d'harmonies, de modulations, d'intérêt, de longueur à des motifs d'opéra, à des ajustés de textes sacrés; ici, par le procédé inverse, on adapte à la musique sacrée des paroles profanes. La vraie musique d'Eglise se refusant à cet alliage, on la distinguera par la de sa douceur, par elle, se trouvera bien de ce régime.

Voulez-vous des exemples?

Prenez deux messes de Dubois: la Pontificale et celle de Saint-Rémi, la dernière en date. Comparons les « Kyrie » de ces deux œuvres.

Quelle gravité, quels accents pénitents dans la prélude d'orgue et l'entrée des parties dans la messe de Saint-Rémi. Les voix montent supplantes, elles s'élèvent encore, puis retombent en une imploration résignée. Au mot « Christe » pour se faire plus instantes, elles se fondent en un solide unisson puis se déploient en chatoiements harmoniques, elles éclatent en un angoissant « fort », pour redescendre et s'étendre à nouveau dans l'humilité. Revient alors le motif initial avec une conclusion paisible et calme qui traduit bien la prière.

Peu de répétitions, de belles proportions dans les développements — le tout ne dépasse guère 76 mesures — une grande discrétion dans l'accompagnement; telles sont les qualités de cette œuvre de tout points remarquable.

Revenons maintenant à l'introduction et aux premières pages de « Kyrie » de la messe Pontificale; fermez les yeux un instant; en écoutant cette musique à trois temps, ne croyez-vous pas assister au chœur d'ouverture d'un opéra, une délicate valse chantée?

Faites plus: prenez une pièce en vers de sept syllabes, par exemple, celle des Contemplations de V. Hugo. Elle débute ainsi: « Je respire où tu palpites », chantez-la sur ce motif et nul auditeur non prévenu n'aura le moindre soupçon que ce ne soient pas là les paroles qui ont inspiré cette musique. Preuve manifeste que le sentiment religieux est totalement absent d'une œuvre qui s'accommode si bien d'un texte absolument profane. Tentez un essai analogue avec le Kyrie de Saint-Rémi, vous n'aurez pas le contraste entre des paroles mondaines et le texte musical sacré qui se trouve dans la messe de Dubois.

Et si vous voulez constater combien l'accompagnement influe sur le caractère d'une œuvre, voyez dans le Kyrie de la Pontificale les traits élégants du contre chant confiés aux violons, les attentions galantes que ces dernières prodigent aux voix et les contretemps folâtres dont ils les entourent jusqu'à leur arrivée en lieu sûr, après qu'ils dévalent eux-mêmes en syncope haletantes pour mettre le pied à terre et se reposer à la cava solitaire. Belle musique, me direz-vous, et j'ajoute du bonnet, mais elle n'est pas de la musique sacrée, elle est de la musique de concert!

— Ce n'est pas en ce genre que M. Dubois lui-même, en compositeur avisé, écrit de la musique d'Eglise dans un opéra; il adopterait, par instinct, le couleur locale, la méthode plus simple, plus cathédrale et moins canapé, suivant le mot pittoresque de Gounod.

"SANCTUS ET BENEDICTUS DE LA MESSE DE SAINT-CECILE"

Puisque nous avons mentionné l'auteur de Faust — remarquons comment une partie dans le « Devoir » du 16 juin signée « Un ancien Curé » qui pourrait intéresser.

Quant à ses réassertions telles que formulées dans le « Devoir » du 15 courant, voici ce qu'il faut en dire de l'auteur des réponses à faire, lesquelles du reste se dégagent des réfutations déjà faites:

1. « Le Pape n'impose pas les théories de Solesmes en imposant l'édition Vaticane ».

2. « Voyons un peu. Écartons un moment ce mot de Solesmes qui fait sur quelques-uns l'effet d'un chiffon rouge. Les théories dites de Solesmes, telles qu'on les trouve dans les mélodies grégoriennes de Dom Pothier, ne sont rien autre que l'expression de la tradition grégorienne dans l'exécution du chant liturgique. Cette tradition, puisée aux sources véritables et indépendamment de toute édictée, assurément imposée avec l'édition Vaticane.

3. « De cela font loi la Préface de cette édition même, et un Bref contre les mensuralistes dont j'ai extrait une copieuse citation dans mon article du 19 juin ».

4. Quant à la méthode publiée par ordre du Premier Concile de Suède ou bien ses enseignements de tout point conformes aux directives de la Préface de l'édition Vaticane, aux principes d'interprétation de la véritable tradition grégorienne ou bien, si l'on s'en écarte — dans ce dernier cas, elle est abrégée bel et bien par les décrets romains, et « les Canoniens n'ont pas le droit de la suivre », pour interpréter les mélodies du Graduel, l'auteur de la Préface de l'édition Vaticane, le premier article d'un canonique, guère la répugnance à suivre d'écarter les instructions de l'édition Vaticane elle-même, telles qu'elles sont dans la Préface où la doctrine des valeurs différentes attribuées d'après la différence des formes, est reproché avec explicitement, comme nous croyons l'avoir fait voir, l'exécution en main.

5. « Avant tout l'important est de savoir si elle est sûre et autorisée. Autrement on n'est pas en règle avec l'Église ».

6. « J'ai le chagrin de contredire en cela le vénérable auteur et de l'invalider à l'égard d'un ancien curé paru dans le « Devoir » du 16 juin. Il y trouvera tout profit pour lui-même, mais il ne peut se défendre de remettre sous les yeux que l'éloge de nos chantiers canadiens derrière lequel se cache un intérêt personnel, et qui justifie de leur avoir dérobé « Quand ils « sauront lire » le latin et ne plus s'égosiller ! » et qui dit-je autre chose ? — Mais l'auteur dit aussi crémant ?

C. H. LEFEBVRE, S. J.

"REGLE FORMULEE PAR LE MOTUS PROPRIO"

Nous avons vu précédemment que le règlement de Pie X au numéro trois, énoncé une règle générale pour guider dans le choix du répertoire: « Une composition musicale ecclésiastique est d'autant plus sacrée et liturgique que dans le mouvement, l'inspiration et le goût elle se rapproche davantage de la mélodie grégorienne, etc. ».

Vous vous rappelez le thème tout de noble gravité par lequel débute la messe? D'abord l'unisson, puis en harmonies empreintes au style grégorien, le motif passe de l'orgue aux voix qui le redonnent en unisson, puis « à capella » avec les mêmes harmonies.

Ce thème impressionne par son importance majesté et pourquoi? Sa grande similitude avec une des intonations liturgiques, la « Gloria » vous aura sans doute frappé, et c'est de là qu'il tire en partie ce cachet de « vraie musique d'Eglise qui se perd justement à l'entrée des violons en pizzicato.

Dès lors, l'allure est changée; à travers un accompagnement obstiné du théâtre, pour les autres non, il se différencie tout en répondant par intermittence l'une à l'autre et donnant un effet d'impression de sortie de « boîtes à surprise ». Puis viennent les « rosaries » si chères à Gounod, et qu'il résume, et le reste, à merveille; il y a de beaux chœurs de voix et l'accompagnement drapé les voix de belles harmonies. Est-ce bien là le style d'Eglise?

Où, pour ceux à qui l'Eglise est une succession du concert, un abouissement du théâtre, pour les autres non. Et la messe de B. de la Salle de Gounod, dans ses dernières œuvres l'impitoyablement reconnu en modifiant leur manière et l'orientant vers le style païen. Comparez le Sanctus de la messe de Saint-Rémi, et la messe de B. de la Salle de Gounod.

Que la facilité de discerner le vrai style religieux s'acquière, il n'en faut pas douter. Elle est le fruit de comparaisons, d'études, de réflexions; surtout de la familiarité avec le chant liturgique en grégorien et de la polyphonie ancienne dans ses œuvres destinées aux offices liturgiques. Elle accompagne aussi le goût pour la prière et la vraie dévotion. D'instinct l'âme pieuse reconnaît et affectionne la vraie musique sacrée comme favorisant l'élévation vers Dieu, le recueillement et l'esprit d'oraison.

LA REFORME DU CHANT RELIGIEUX

Avant de clore le présent article, un mot à l'adresse du vénérable curé dont j'ai pu apprécier peu favorablement le travail paru dans le « Devoir » du 29 mai et qui revient à charge.

A part les deux réfutations qu'il signale de son article, je lui en indique

Cie Générale Transatlantique

DE NEW-YORK AU HAVRE PARIS (France)
Départ tous les samedis à 10 h. m.

LA SAVOIE		Août 3
LA LORRAINE		Août 10
NIAGARA		Août 17
LA TOURAINE		Août 24
ESPAGNE		Août 31

Renseignements: GENIN, TRUDEAU & C^{ie}, agents généraux au Canada, 22 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.

The Royal Line
Les plus beaux et les plus rapides paquebots de la route canadienne.

Ligne Royale
ROYAL EDWARD
ROYAL GEORGE
Départ tous les samedis à 10 h. m.
Tous les quinze jours, — Le mercredi.
Services rapides et confortables.
S'adresser pour détails à
Horne et Rivet, 9 boulevard St-Laurent.
Thomson Cook and Sons, 530 St-Catharine-Ouest.
Compagnie de Navigation du Canada
Nord, Limitée, Edifice du Canadian-Nord, 226-230 rue St-Jacques.

Nous FAISONS
La fonte, du cuivre du bronze ou de l'aluminium
LIVRAISON RAPIDE
Envoyez vos Modèles
The Canada Metal Co. Limited
Ave Fraser TORONTO
G. P. McCLURE,
AGENT, MONTREAL
TEL. MAIN 2918

Service Montréal-Cornwall
Le Grand-Tone annonce que cha que samedi, jusqu'à nouvel ordre, un train laissera Montréal pour Cornwall à 1.30 p.m., arrivant à Cornwall à 3.35 p.m. Aussi qu'un train laissera Cornwall pour Montréal, le lundi seulement, à 7.10 a.m., arrivant à Montréal à 9.1 a.m.

On ne coud plus
Madame B. Van Vorst, publiciste, raconte tellement significativement de mœurs américaines que je n'hésite pas à la reproduire.

A la recherche d'un cadeau simple, que je désirais offrir à une jeune fille, je suis entrée à New-York, chez un des importants bijoutiers de la Cinquième Avenue. Quand j'ai demandé à voir des écus de dix-cent, l'employé a pris un bijou. Il m'a présenté trois écus de dix-cent. « Nous pouvons vous faire un dé sur commande. C'est un article qui ne se vend plus, voilà pourquoi nous n'en sommes pas... »

« Or le dé, n'est-ce pas, c'était la femme assise au coin du feu, la icelle s'établissait le doigt, la poignée d'heures, les temps, aux États-Unis, l'émulsion du foyer n'a pas pu lutter contre la vapeur du chauffage central. Et quelle femme songerait à faire de la couture, même de la tapisserie, près d'un radiateur? La robe d'intérieur est devenue une « trottette », la femme américaine vit debout. »

Dieu sait si je veux éviter ce travers qui consiste à critiquer son temps, mais si nous n'y prenons pas garde, on pourra bientôt chez nous aussi, chercher vainement l'humilité et le charme accessoire du travail féminin.

LA NOUVELLE SUGGURSALE
— DE —
La Banque d'Epargne
DE LA
CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL
AVENUE MONT-ROYAL EST,
coin de la rue Christophe-Colomb,
est maintenant ouverte.

POUR PORTLAND, OLD ORCHARD, KENNEBUNKPORT ET LE BORD DE LA MER
Le Grand-Tone annonce des excursions à prix réduits, comme suit: de Montréal à Portland, \$7.50, Old Orchard, \$7.80, Kennebunkport, \$8.35, ainsi que d'autres prix réduits pour les autres places d'eau de la côte du Maine. L'on s'y rend commodément par la route du Grand-Tone, passant par les White Mountains et Portland, Maine. Les billets sont bons pour partir les 6, 7, 8 et 9 août. Limite de retour, 31 août. Pour obtenir plus de renseignements, s'adresser aux agents du chemin de fer Grand-Tone.

VITRES NETTOYÉES
Vos grandes vitres de vitrines ou autres seront d'une propreté irréprochable et d'un poli sans pareil si vous nous en confiez le nettoyage.
THE NEW-YORK WINDOW CLEANING, 40 rue des Jûrés, Tél. MAIN 1203

Un magasin détruit
St-Alexis des Monts, 27. — Dans la nuit du 25 au 26, le magasin de M. Joseph Frappier fut détruit de fond en comble par le feu. Les pertes s'élevaient à près de \$10,000. La cause de l'incendie est encore inconnue.

LA REFORME DU CHANT RELIGIEUX
Avant de clore le présent article, un mot à l'adresse du vénérable curé dont j'ai pu apprécier peu favorablement le travail paru dans le « Devoir » du 29 mai et qui revient à charge.

FEUILLETON DU "DEVOIR"
Beau Casque
par ERNEST DAUDET

(Suite)
— Ce serait bien utile pour moi et mon compagnon, car nous serions ainsi informés de ce qui se passe. En prévision de ton voyage dans la capitale, nous pouvons dès maintenant, si tu le juges bon, convenir d'un lieu de rendez-vous.

— Où prendras-tu domicile? interrogea Bonnard après réflexion.

— Je n'en sais rien encore. Voici au moins vingt ans que je n'ai mis les pieds dans la capitale, et j'ignore si l'auberge où j'étais descendu existe toujours.

— Je peux t'en indiquer une: celle du « Lion d'or », dans le faubourg Antoine. Elle est tenue par le citoyen Pellégrin, natif d'Yvetot, avec qui j'entretiens des rapports d'affaires. C'est moi

qui lui fournis son cidre. C'est un brave homme, en qui on peut avoir confiance. Si je suis mandaté à Paris, c'est chez lui que je logerai. Vasy tout droit en arrivant, présenterai-toi de ma part, tu seras bien reçu et bien traité.

— C'est donc là que, si tu viens à Paris, nous nous rencontrerons, dit Hervas.

CHAPITRE VI
A la fin d'une journée de novembre humide et brumeuse, la diligence qui faisait le service du Havre à Paris se présentait vers 7 heures à la barrière de la Conférence, laquelle donnait accès dans la capitale par le cours la Reine, au pied des hauteurs de Chaillot. Là, elle fut arrêtée. La barrière, comme toutes celles de Paris, était gardée par des gendarmes de sections à qui les voya-

geurs devaient montrer leurs passe-ports avant d'être autorisés d'aller plus loin. Sur l'ordre du factionnaire, ils descendirent de voiture et entrèrent dans une salle attenante au corps de garde où se tenait l'officier de police chargé de s'assurer que leurs papiers étaient en règle. Ce soir-là, les voyageurs contraints à cette formalité se trouvèrent nombreux, la diligence étant arrivée au grand complet. On les rangea le long du mur et ils se défilèrent un après l'autre dans le bureau où se trouvait assis le personnage de qui leur sort dépendait en ce moment.

Parmi eux, un jeune homme à figure imberbe se faisait remarquer par sa mine avenante, quoique fière. Taille haute, fine et souple, visage au teint mat, aux traits réguliers, éclairé par des yeux noirs qui brillaient d'intelligence, cet adolescent réunissait dans sa personne les agréments extérieurs qui constituent la beauté virile. Son costume dénotait l'ignorance ou le mépris des modes du jour et permettait de le prendre pour un artisan naïf ou pour un bourgeois de condition modeste, venu de loin et non encore déshabitué des coutumes de son pays natal. A la curiosité que trahissait son regard, on devinait que ce qu'il voyait, le voyait pour la première fois, et qu'au moment de pénétrer dans ce grand Paris, qui était alors le théâtre de tant d'événements retentissants, il était la proie de sensations aussi neuves qu'inattendues.

Derrière ce jeune homme, notre ami Gaston Beau-Casque, son compagnon Hervas, plus âgé, la figure encadrée de cheveux grisonnants et l'air découragé, semblait veiller sur lui. A tout instant, il lui parlait à demi-voix et d'un air affectueux qu'on pouvait prendre l'un pour le père, l'autre pour le fils.

Partis de Haecquetot l'avant-veille, ils s'étaient arrêtés durant quelques heures à Rouen où ils avaient pris la diligence au passage. Juchés sur l'imperméable, ils avaient voyagé sans encombre, grâce aux passeports que leur avait délivrés le citoyen Bonnard. Maintenant qu'ils touchaient au terme de leur route, ils n'avaient qu'à se lever et à l'avoir faite heureusement.

Ils en franchirent avec le même bonheur la dernière étape. La surveillance exercée sur les voyageurs qui entraient dans Paris était moins rigoureuse pour eux que pour ceux qui sortaient de la capitale. Gaston ayant présenté son passeport à l'officier de police, celui-ci le visa sans mot dire, après avoir constaté l'exactitude du signalement. Il en fut de même pour Hervas. Ils se dirigèrent l'un et l'autre leur place sur la diligence qui les déposa une demi-heure plus tard dans la cour des Messageries nationales, au centre de Paris. Là, ils s'arrêtèrent un instant et se firent conduire à l'auberge du « Lion d'or », dans la rue du Faubourg Saint-Antoine, ex-tenue commença à ne plus dériver que sous le nom de faubourg An-

LE PACIFIQUE CANADIEN SERVICE DE TORONTO

TOUS LES JOURS A 10.45 P. M. POUR TORONTO NOUVEAU
Le voyage donne fraîcheur et confort dans les grands et spacieux wagons éclairés à l'électricité du C. P. R. Tous les voyageurs savent qu'ils n'ont pas d'égal.

8.45 a. m., et 10.00 p. m., tous les jours pour la gare Union.

BILLET DE FIN DE SEMAINE

Maintenant en vente
CONVENTION DES CHEVALIERS DE COLOMB
De Montréal à DUBUOIS Mich.
Voyage d'aller et retour par chemin de fer \$14.70
Voyage d'aller par chemin de fer et retour par la voie des lacs et les Mille Isles \$22.70
Billets bons pour départ les 29, 30 et 31 juillet.
Bons pour retour jusqu'au 7 août 1911.

EXCURSIONS AU BORD DE LA MER

DE MONTREAL A
ST-ANDREWS, N. B. et Ret. \$12.00
FREDERICTON, N. B. et Ret. \$12.00
ST-JOHN, N. B. et Ret. \$12.00
DIOBY et Ret. \$14.00
WINDSOR, N. B. et Ret. \$14.00
YARMOUTH, N. S. et Ret. \$14.00
PORTLAND, N. S. et Ret. \$14.00
KENNEBUNKPORT, N. S. et Ret. \$14.00
Bons pour départ les 6, 7, 8, 9 août.
Bons pour retour jusqu'au 31 août 1911.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS

— D'ANS —
L'OUEST CANADIEN
LES 3 ET 25 AOUT
\$10.00
A MOSSLEAVE, Saskatchewan et l'est. — Prix réduits proportionnellement pour autres stations, y compris Macleod, Calgary et Edmonton.

Old Orchard, Kennebunkport, Etc.

Laisant la gare de la rue Windsor à 9.00 a. m., et 8.00 p. m. Seule ligne faisant circuler directement des wagons-lits et salons. Les trains partent de la gare Windsor à 9.00 a. m. et 8.00 p. m. Les trains de retour partent de la gare de la rue Windsor à 7.25 p. m., tous les jours.

SAINT-ANDREWS, N. B.

Wagons-lits directs tous les jours.
Les trains partent de la rue Windsor à 7.25 p. m., tous les jours.

EXCURSIONS A PRIX REDUITS

DE MONTREAL A
Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, etc. \$100.50
San Francisco, Los Angeles, San Diego, etc. \$105.45
San Francisco, Los Angeles, San Diego, etc. \$115.50
Départ jusqu'au 30 septembre.
Retour jusqu'au 31 octobre.

TAUX TRÈS REDUITS

Départ du 6 au 10 et du 13 au 16 août.
Limite de retour 15 oct.

Excursions de Colons

A Manitoba, Saskatchewan et Alberta
8 et 22 août et chaque 2me mardi, ensuite jusqu'au 9 septembre. Billets bons pour 60 jours.

ON DEMANDE DES HOMMES

Excursion de Moissonneurs
LES 3 ET 25 AOUT 1911
\$10.00
DES ENDOITS DE L'EST DU CANADA
A WINNIPEG, et autres stations à l'est de Saskatoon. Prix réduits proportionnellement pour autres stations, y compris Macleod, Calgary et Edmonton. Billets bons pour 60 jours.

Grande excursion de colonisation au lac St-Jean

Comme par le passé le chemin de fer « Canadien Nord » organise encore cette année une dernière excursion de colonisation à la région du Lac Saint-Jean. Le train de première classe de Montréal est de \$7.15, celui de second de \$4.80 et le départ aura lieu (Hue Moreau) à 9.00 a. m., lundi le 31 juillet prochain.

Il y aura en outre un train spécial qui laissera Québec à 8.15 a. m., mardi le 1er août, en destination de Rouval et Hébertville où les taux seront de \$3 en première et \$2.00 en seconde, — les billets étant valables pour retourner dans l'intervalle de 30 jours. Bureau de renseignements, Edifice Canadien-Nord, 226-230 Saint-Jacques.

LA SEULE DOUBLE VOIE FERRÉE

Le train de 10.30 p. m. est le train de nuit populaire entre Montréal et Toronto.

SEULE DOUBLE VOIE FERRÉE

Entre MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT et CHICAGO.

7 HEURES A TORONTO "INTERNATIONAL LIMITED"

Le train le plus rapide du Canada. Quitte Montréal à 9 a. m., pour Toronto et l'Ouest.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

Entre MONTREAL ET TORONTO
9.00 a. m., 8.45 a. m., 7.30 p. m., 10.30 p. m.

Service d'électrification des trains-buffets, salons et bibliothèques sur les trains du jour. Les nouveaux wagons-lits Pullman attachés aux trains de nuit sont éclairés à l'électricité avec lampes pour lire, dans les lits et éventails électriques.

Double Voie Ferrière du Canada

Le train de 10.30 p. m. est le train de nuit populaire entre Montréal et Toronto.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS A L'OUEST CANADIEN

Pour Winnipeg, Saskatoon, Warman, Swan River et autres intermédiaires via Chicago et Duluth.
\$10.00
Prix réduits en proportion pour les excursions situées au-delà des chemins de fer du G. T. P. et C. N.
Départ le 3 et le 25 août.

CONVENTION NATIONALE DES CHEVALIERS DE COLOMB

DETROIT, Mich., du 1er au 5 Août
DE MONTREAL
Voyage d'aller et retour par chemin de fer \$14.70
Voyage d'aller par chemin de fer et retour par la voie des lacs et les Mille Isles \$22.70
Billets bons pour départ les 29, 30 et 31 juillet.
Bons pour retour jusqu'au 7 août 1911.

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS

BILLET ALER ET RETOUR, à des prix très réduits, pour l'Ouest du Canada, via Chicago, par St-Jacques, en 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2

REPARATIONS DE COURROIES
EN TOUT TEMPS
Ouvriers Compétents
D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

Le "Nationaliste" et les Sports

Les nouvelles sportives abonderont dans le "Nationaliste" demain, aussi recommandons-nous à nos lecteurs de ne pas manquer la lecture. Les journaux Cornwall et Toronto-Capital seront racontés tout au long. Le "Nationaliste" contiendra aussi les résultats de toutes les parties de baseball jouées au Canada et aux Etats-Unis, cet après-midi.

Les dernières nouvelles et les nouvelles les plus récentes du monde sportif formeront la balance de l'information.

Potins Politiques

Il est rumeur que Sir Wilfrid Laurier désire que M. le maire Guerin soit candidat dans Ste-Anne contre M. C. J. Doherty, mais que M. Guerin ne se sent pas de mener la lutte et qu'il favorise la candidature de M. J. C. Walsh, l'ex-député. De son côté, M. Dan Gallery, qui fut aussi député de Ste-Anne et qui n'aime ni M. Guerin, ni M. Walsh, aurait déclaré qu'un autre candidat surgirait au dernier moment.

L'échevin Ward aurait aussi des velléités de faire la lutte à M. Ames, quoique ses opinions sur la réciprocité manquent d'orthodoxie. On dit cependant qu'on le laisserait libre de penser ce qu'il veut, sans lui imposer rien de tout, s'il voulait seulement être candidat.

Prince Rupert, Colombie Anglaise, 29. La majorité des délégués à la convention conservatrice de Comox-Alfin, favorise la candidature du premier ministre McBride. On parle aussi de M. Duncan Ross, dans Yale-Cariboo, du juge Young, de Prince Rupert, et du juge Melnes, à Vancouver.

Winnipeg, 29. — M. Robert Rogers, ministre des travaux publics au Manitoba, serait candidat aux élections fédérales et le député actuel, M. Alex. Haggart, deviendrait magistrat de police.

Sherbrooke, 29. — La "Tribune" publie le portrait du Dr L. C. Bachand, avec cette légende: "Candidat ministériel en remplacement du Dr Pelletier. M. Bachand déclare qu'il ne connaît pas le premier mot de l'affaire."

Le rapport de la Conférence

On nous écrit d'Ottawa: "Quand au rapport impérial de la Conférence, il n'y en a qu'une copie, en anglais. Alors il est pratiquement impossible de l'avoir."

Cette copie du rapport ne contient rien de plus que les débats sur la défense, qui se sont faits dans une commission spéciale.

La seule chose que nous ayons encore eue sur ce dernier point, est le mémoire que nous analysons ailleurs.

La rumeur s'accroît

(Service spécial)

Ottawa, 29. — La rumeur s'accroît de plus en plus que M. Brodeur va se retirer de la politique active avant les prochaines élections fédérales. Il est impossible de vérifier la provenance de cette nouvelle mais il est presque certain qu'elle est vraie. L'état de santé du ministre de la marine est tel que ses amis lui conseillent de ne plus faire d'élections.

Les filatures de St-Jean

St-Jean, N.B., 29. — On apprend aujourd'hui que les filatures de cette ville viennent de passer sous le contrôle de la Dominion Cotton Company, dont le siège social est à Montréal. Le travail continuera et l'on fera probablement des améliorations afin d'augmenter la puissance de production.

Un modus vivendi

L'ESPAGNE ET LA FRANCE DANS LA REGION D'EL-KSAR, MAROC.

Madrid, 29. — Le premier ministre Canalejas a donné hier soir les grandes lignes du modus vivendi franco-espagnol pour prévenir les rencontres près d'El-Ksar, entre les troupes espagnoles et les troupes du Maroc, que celles-ci soient ou non commandées par des instructeurs français.

L'entente établit une ligne autour de la ville et les troupes espagnoles ou marocaines doivent rester en dehors de cette ligne. Les diplomates et les officiers passant par la région d'El-Ksar en route pour Fez peuvent porter des armes et avoir une petite escorte; les autres voyageurs doivent avoir un passeport. L'Espagne s'engage à ne pas enrôler de déserteurs marocains pour la police.

Ils n'ont pas d'argent

Les protectionnistes anglais nient avoir envoyé des subsides au Canada pour combattre la réciprocité.

Londres, 29. — On dément dans les milieux protectionnistes, le rapport que l'Association du tarif, en Angleterre, aurait envoyé \$500,000 pour combattre les élections prochaines.

On n'a pas d'argent de trop, disent-ils. La ligne de la réforme du tarif a diminué ses dépenses faute de capital, car le parti vient de subir trois campagnes électorales très coûteuses.

Cercle des Anciens de Montfort

Assemblée générale des membres du cercle; mercredi 2 août et vendredi 4 août, à 8 heures p.m. rue Lagauchière-ouest 391.

JEAN HUDON

Tailleur fashionable.
29 rue Ste-Catherine-Ouest.

La menace de guerre embarrasse les Allemands de Montréal

On discute longuement la situation au Club Teutonia. La colonie allemande n'a pas été appelée sous les armes

Les membres de la colonie allemande apprécient diversement la tension des relations de leur patrie et de l'Angleterre au sujet de la question du Maroc.

Au club allemand de Montréal, rue Dorchester, le différend entre le Kaiser et la Grande-Bretagne et les colonies anglaises forme le sujet de maintes discussions passionnées. Les droits respectifs de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne sont vigoureusement discutés. Il va sans dire qu'une forte majorité approuve l'attitude et la conduite de Guillaume II.

Les conjectures vont leur train quant à la situation qui serait faite à l'élément allemand de Montréal si les hostilités étaient déclarées.

Le sujet n'a rien de bien nouveau, car une menace de guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne a souvent grondé, parce que l'Empire allemand éprouve à peu près chaque année le besoin, la nécessité d'agrandir ses possessions coloniales.

Un membre en vue du club Teutonia disait hier soir: "Il y a plusieurs personnages fixés à Montréal qui, bien qu'allemands de naissance, sont de loyaux sujets britanniques et seraient prêts à défendre la cause de l'Angleterre, quelle qu'elle soit. Cet argument a déchaîné des discussions passionnées au club, et il est probable que les disputes reprendront de plus belle à mesure que la situation s'aggravera."

Des dépêches de la province portaient que le Consul impérial de Montréal avait donné des ordres aux membres de l'armée de réserve allemande, en vue de la mobilisation possible. Mais M. Bergholtz, secrétaire du consulat, a opposé à cette rumeur un formel démenti.

"Nous sommes convaincus, a dit M. le secrétaire, que les négociations en cours entre les divers gouvernements amèneront une entente amicale conciliant tous les intérêts. Une guerre entre ces deux pays, dont les populations sont en somme d'une même origine, ou à peu près, serait une affaire déplorable et nous sommes d'avis qu'on n'arrivera avant longtemps à un arrangement satisfaisant pour tous les pays intéressés dans le présent imbroglio marocain."

En tous cas, la situation dans laquelle se trouvent, en face l'une de l'autre, l'Angleterre et l'Allemagne créée parmi les Allemands une grande anxiété et ils surveillent les négociations avec un intérêt facile à imaginer.

Le Concours de la Bibliothèque

Les concurrents vainqueurs sont connus hier soir. M. Eugène Payette, architecte, sort premier

Le résultat du concours organisé par le séminaire de St-Sulpice de Montréal entre les architectes canadiens catholiques de la province pour la construction d'une bibliothèque publique dans la métropole, est maintenant connu.

Les heureux vainqueurs sont: MM. Eugène Payette, J. O. Marchand et Venne et Labelle. Tel que stipulé dans les conditions, le premier aura \$1,500, le second, \$500 et les troisièmes \$300. Les plans primés sont la propriété des MM. du Séminaire.

Il y avait onze concurrents, mais comme le concours était anonyme, on ne connaît pas les noms des autres concurrents.

Les deux jeunes étaient MM. Alphonse Piché et G. A. Monette.

L'emplacement choisi pour la bibliothèque est situé rue Saint-Denis, Nos 330 à 344. La construction sera de fort bon goût et entièrement à l'épreuve du feu.

On ne sait pas auquel des trois candidats primés le Séminaire confiera le travail.

UN DOCUMENT IMPORTANT

Voici la suite du rapport au sujet du statut de la marine canadienne, dont la première partie a été publiée dans le "Devoir" d'hier:

8. L'officier commandant un navire d'un Dominion qui devra faire halte dans un port étranger, sans avoir fait d'arrangements préalables, soit à cause de la température, de dommages ou d'urgence, fera rapport de son arrivée dans ce port et de ses raisons de faire halte au commandant en chef de cette station ou à l'amirauté et obtiendra le temps qu'il lui faudra pour aller à l'étranger, à toutes instructions qu'il pourra recevoir du gouvernement du Royaume-Uni, quant à ses relations avec les autorités du lieu. Le Dominion auquel appartient ce navire sera informé.

9. Quand un navire de l'amirauté rencontre un navire des Dominions, l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, "Senior officer", aura le droit de commander dans les affaires de cérémonie et dans les relations sociales internationales, ou, quand il y a décision d'action commune, mais n'aura pas le pouvoir de diriger les mouvements des navires à moins que ceux-ci aient l'ordre de coopérer en vertu d'une entente mutuelle.

10. Dans les ports étrangers, l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé "Senior officer" aura le commandement, mais il ne devra pas agir de manière à contrecarrer les ordres que le plus jeune peut avoir reçus de son gouvernement.

11. Quand un Dominion vient former une coalition, et qu'il ne peut trouver un nombre suffisant d'officiers pour la former, dans la marine du Dominion, l'Amirauté anglaise si on le lui demande, prendra des mesures pour compléter la formation de cette coalition.

12. Sa Majesté en Conseil et les Gouvernements des Dominions prendront des mesures pour définir dans quelles conditions les officiers des différents Dominions pourront siéger en cour Martiale commune.

13. L'Amirauté anglaise entreprend de prêter aux Dominions, pendant la période de développement de leur marine, à des conditions à déterminer plus tard, l'officier supérieur "Flag officer", et les autres officiers et les hommes dont ils pourront avoir besoin.

Dans le choix l'on donnera la préférence aux officiers et aux hommes venant du Dominion ou qui ont des relations avec le Dominion qui les demande, mais ils devront tous être en service volontaire.

14. Le service des officiers de la flotte anglaise qui prendront du service dans les flottes des Dominions ou des officiers de ces flottes qui prendront du service dans la marine anglaise comptera à toutes fins de droit pour les promotions, la paie, la mise à la retraite, tout comme s'il était dans la marine où ils ont pris du service.

15. Afin de déterminer toutes les questions de préséance qui pourraient soulever, la liste navale donnera tous les noms et fixera leur préséance par date de leur commission originale, dans la marine anglaise, canadienne ou australienne.

16. Il est désirable, dans l'intérêt de l'efficacité du service et de la coopération des Dominions fassent de temps à autre des arrangements en vertu desquels les navires des Dominions prendront part aux exercices de la flotte anglaise, ou à toute autre formation commune considérée comme utile, et qui se feront sous le commandement de l'officier ayant droit de préséance "Senior Naval Officer". Au cours de ces exercices les navires seront sous le commandement de cet officier qui cependant ne devra s'occuper de la régie interne des navires des autres flottes que la sienne qu'en autant qu'il sera absolument nécessaire.

17. En temps de guerre, quand un Dominion a mis à la disposition de l'Amirauté anglaise une partie de sa marine de guerre, ou toute cette marine, ces navires formeront partie intégrale de la flotte anglaise et demeureront sous la direction de l'Amirauté anglaise pendant toute la durée de la guerre.

18. Comme les Dominions ont mis en vigueur dans leurs marines les règlements royaux, les instructions de l'amirauté et l'acte de la discipline navale impériale, l'amirauté, et les gouvernements des Dominions communiqueront les uns aux autres tous les changements qu'ils se proposent de faire dans ces règlements ou dans cet acte.

Cédyle A. La station Canadienne de l'Atlantique comprendra les eaux au nord du trentième degré de latitude nord, et à l'ouest du méridien du quarantième degré de longitude ouest. La Station Canadienne du Pacifique comprendra les eaux au nord du trentième degré de latitude nord et à l'est du méridien du cent quatre-vingtième degré de longitude ouest. (Cet acte définit la zone navale australienne).

Simon se propose de résister jusqu'au bout, et compte, pour ce, sur la loyauté de la garnison et du peuple.

Le général O'Leary reste fidèle au gouvernement et maintient l'ordre à Jamestown.

La situation de l'armée dans le nord n'a pas changé.

La canonnière américaine Peoria est arrivée dans le port et rapporte que tout est tranquille à Gonaïves et à Port de Paix.

Un autre petit navire de guerre battant pavillon des Etats-Unis, croise au sud-ouest de l'île.

On dit que les révolutionnaires se sont emparés de la canonnière "Dix-sept décembre" qui était, autrefois un yacht américain.

La nouvelle de cette prise n'est pas confirmée.

Deux décrets ministériels

LA FRANCE REORGANISE SON ARMÉE.

Rambouillet, France, 29. — A l'issue de la réunion de cabinet présidée hier par le président Fallières, on a publié deux notes.

La première, du ministre des affaires étrangères Desse, expliquant à ses collègues la situation politique extérieure, dit que les pourparlers entre la France et l'Allemagne se continuent normalement.

Le second décret dit que le cabinet a décidé de procéder à la réorganisation de l'armée, projet qui représente le couronnement de la politique militaire poursuivie par la République pendant les quarante dernières années.

Un désastre au Japon

Tokio, 29. — Un typhon qui a balayé les côtes du Japon a causé 245 pertes de vie; on a même peur que ce ne soit là qu'une information incomplète. Dans le quartier de Susaki, à Tokio, l'ouragan a balayé une grande maison où 48 personnes ont péri. Un torpilleur japonais a été pris dans un raz-de-marée et a été porté à trente verges sur la terre. Plusieurs caboteurs sont perdus. Le raz-de-marée qui a balayé la préfecture de Chiba a tué 53 hommes, 14 pêcheurs ont péri dans le golfe de Suruga.

Courriers transatlantiques rapides

UN TRAIN SPECIAL FAIT UN VOYAGE RAPIDE DE QUEBEC

Le train-poste de Québec a fait hier un voyage très rapide, portant les passagers et le courrier du paquebot d'Alban, le "Virginian", en venant de Québec à Montréal, une vitesse moyenne de 50 milles à l'heure. Comme le paquebot était en retard, on a gagné le temps perdu en mettant en circulation un train spécial qui a fait le voyage entre les deux villes en quatre heures.

Un autre wagon-poste est arrivé vers une heure ce matin, portant une quantité énorme de matières postales à destination de Montréal ou pour la livraison par tout le Canada. Un train d'émigrants est aussi arrivé de bonne heure ce matin, dans lequel se trouvaient six cents colons débarqués du "Virginian" en route pour Toronto et l'Ouest.

Nouvelle Cie Immobilière

LA NATIONAL REAL ESTATE & INVESTMENT CO. COMMENCE SES OPERATIONS. — GROS SUCCES EN PERSPECTIVE.

Une nouvelle compagnie immobilière vient de se former à Montréal sous la raison sociale de "National Real Estate and Investment Co. of Canada." Le capital de la nouvelle compagnie est de \$2,000,000 dont \$1,000,000 de ses parts privilégiées seront mises sur le marché.

Deux choses caractérisent l'institution: la première qui permettra au petit capitaliste comme au grand d'acheter en faisant des versements mensuels, et la seconde que les acheteurs auront une part dans les profits généraux de la compagnie, en plus de leur dividende préférentiel. C'est donc une excellente aubaine pour tous ceux qui désirent acheter une propriété.

Le bureau de direction de cette compagnie se compose de personnes connues: de MM. L. J. Henderson, président, de M. L. J. Henderson, vice-président, de M. Robert Bickerdike, directeur, de M. J. Poupore, ex-député, l'entrepreneur bien connu; de l'échevin J. U. Emard; de M. L. J. Henderson, directeur de la Montréal Transportation Co.; de M. Michael Connolly, F. J. Donoghue, J. A. Smart, ancien commissaire de l'intérieur.

Ce dernier administrera la compagnie dont les bureaux sont situés au 207 rue St-Jacques, ancien édifice Nordheimer.

Les opérations sont commencées et tout fait prévoir le plus franc succès. D'ailleurs avec un pareil bureau d'administration le public a une garantie d'administration sûre et économique.

L'Ambassadeur turc meurt subitement

Paris, 29. — Naoum Pasha, l'ambassadeur turc en France, est tombé mort hier soir, au club de l'Union diplomatique. Naoum pénétra dans le club et, comme il en était membre, prit place à la table aux cartes. Il était en train de ramasser son jeu quand il s'effondra contre le dossier de son fauteuil. Le docteur de Rohan, le ministre roumain et quelques autres se précipitèrent vers Naoum, mais il avait expiré. Il a succombé à la congestion cérébrale causée par la chaleur.

La vaccination obligatoire

Le médecin en chef du bureau municipal d'hygiène, qui est un vaccinateur convaincu, exprime l'opinion qu'il n'y a pas d'opposition à l'adoption du règlement concernant la vaccination obligatoire. Il dit que plusieurs des règlements semblables alors qu'ils étaient municipaux indépendants, ont été cités St-Camille, Notre-Dame-de-Grâce, la Côte St-Paul, en 1901, la ville St-Louis et Villery, en 1902.

Saint-Hyacinthe et Terrebonne

M. Bourassa est parti ce matin, pour Saint-Hyacinthe, où il parlera avec MM. Armand Lavergne, Marsil, Guimont et Rodolphe Lemieux, si celui-ci se décide à sortir.

Demain, après la messe, assemblée à Saint-Denis.

Cet après-midi, assemblée à Terrebonne, avec MM. Taillon, Nantel, Prévost, Beaubien et Masson.

DÉSAPPOINTEMENT DES ASPIRANTS A LA PAIRIE

ON DISPOSERA DU VETO-BILL SANS CREER UN PAIR DE PLUS. — LE GOUVERNEMENT AURA DE L'AIDE, SI CELA EST NECESSAIRE POUR LA VICTOIRE.

Londres, 29. — On s'attend à ce que la crise provoquée par le veto-bill ait son dénouement sans que l'on crée un pair de plus. Le premier Asquith a eu une dernière entrevue hier avec le roi Georges, qui passera le reste de la semaine à Cowes avec la reine Marie.

Le mouvement de résistance s'est montré de ridicule, les chefs n'ayant pas l'aplomb de publier même les noms des adhérents. Lord Lansdowne, le chef de l'opposition dans la Chambre des Lords, a reçu d'autre part des promesses écrites d'adhésion de la part de plus de trois cents pairs, qui espèrent sauver le bill.

On croit que le sort du veto-bill sera le suivant:

Mardi la Chambre des Communes rejettera l'amendement de la Chambre des Lords et, entre-temps, on tentera d'intimider le premier Asquith par la menace de la nomination d'un assez grand nombre de pairs unionistes pour faire échec au gouvernement. On croit, cependant, que même ce moyen ne sera pas nécessaire parce qu'il est douteux que les suivants de Lord Halsbury soient égaux en nombre aux pairs libéraux dans la Chambre des Lords.

L'ESPAGNE N'EN PEUT MAIS

LA GALICE, QUI EST D'UN ACCES FORT DIFFICILE, EST UN EXCELLENT REFUGE POUR LES MONARCHISTES PORTUGAIS.

Lisbonne, 29. — Le colonel Barretto, ministre de la guerre, se prépare à partir pour le nord afin de visiter les campements de la frontière et de discuter la situation avec les commandants des troupes républicaines. Un autre escadron de cavalerie a été envoyé vers le nord, partant de la garnison locale.

Le gouvernement continue à protéger après de l'Espagne parce que les monarchistes se sont établis en Galice, et que c'est de là qu'ils dirigent leurs entreprises révolutionnaires. Le gouvernement portugais fait valoir une foule de raisons pour contraindre l'Espagne à arrêter les préparatifs et à saisir les armes et les munitions des monarchistes. L'Espagne, dans sa réponse, montre beaucoup de bonne volonté, mais la Galice est, par endroits, d'un accès si difficile que l'intervention est presque impossible.

Le gouvernement espagnol n'est pas dans une situation qui lui permette d'entraver les allures d'individus paisibles et de s'informer de leurs projets. Le capitaine Conceiro et ses principaux adjoints de l'Effectif Monarchiste changent constamment d'adresse. Les populations les reçoivent bien parce qu'ils alimentent beaucoup de produits alimentaires et qu'ils créent quelque diversion dans les calmes vallées.

QUINZE MORTS, TRENTE BLESSES

UNE COLLISION A EU LIEU HIER SOIR ENTRE DEUX CONVOIS DANS LE MAINE.

Bangor, Maine, 29. — Quinze personnes ont été tuées dans une collision entre un convoi d'excursion du Bangor et le rapide de nuit de Van Buren, hier soir; une trentaine d'autres sont blessées.

F. D. Garceloh, de Bangor, mécanicien du convoi d'excursion a été tué instantanément; W. Orr, mécanicien de l'autre convoi, a été blessé. Le Dr Hugh Pike, de Presque Isle, a été tué. Les deux chauffeurs ont disparu.

Le mécanicien Orr vit que la collision était inévitable, il appliqua les freins de sûreté ce qui amortit considérablement le choc. Parmi les autres morts on cite Frank Feeley, de Presque Isle, Harry Clark, du même endroit, Clark Roomer, de Washburn.

Le Dr Foster, de Bangor, qui était sur le convoi de Van Buren, a porté secours aux blessés. La collision a eu lieu en sortant de la station de Grindstone, à 7 milles au nord de Millinocket et à 80 milles au nord de Bangor. Un peu après minuit on envoya d'ici un convoi spécial avec des chirurgiens et des infirmiers.

Le train d'excursion était parti pour Kidder's Point, sur la baie de Penobscot, près de Searsport. Il était en retard et faisait grande vitesse au moment de la collision.

On ne connaît pas la cause de l'accident. Une tempête faisait rage hier soir dans le Maine.

Notes de l'Hôtel de Ville

LES TRAMWAYS.

La compagnie des Tramways demandera aux commissaires l'autorisation de poser une voie dans la rue Cadieux, de la rue Rachel à la rue Duluth, et une autre dans la rue Sherbrooke, de la rue Cadieux à la rue St-Antoine.

La ligne de l'Avenue de l'Hôtel-de-Ville sera raccourcie à cette dernière pour que les voitures puissent monter l'Avenue Atwater jusqu'à la rue Ste-Catherine.

LE LAIT MALPROPRE.

Les inspecteurs des aliments ont saisi, à la gare du Canadien Nord et à la gare du Terminal, rue Lassalle, sept bidons malpropres ou trop vieux et ont jeté au ruisseau vingt gallons de lait sûr ou avarié.

UNE RECLAMATION.

La destruction du Château Pélouquin, à Ahuntsic, a été cause que la Ville vient de recevoir une troisième réclamation en dommages. M. Orla Lambert réclame \$9,000 pour la perte de sa licence, de sa verrerie, etc. M. Michel d'Ambrosio a déjà réclaté \$25,000 et M. Emilien D. Berthelot, \$10,000.

NOUVELLES RUES.

L'ingénieur de la voirie Barlow recommande le percement de la 42e rue, de la rue Sainte-Claire à la rivière des Prairies, dans le quartier Ahuntsic.

Les commissaires sont aussi priés d'ouvrir la rue Cadilles dans le quartier de la Longue-Pointe.

Convention des Commis à Québec

Tout fait prévoir que l'excursion à Québec des membres de la Société de la Fermeture de Bonne Heure, ce soir aura un grand succès, de même que la convention qui s'ouvrira lundi.

Le train spécial partira de la gare Viger, à 11 heures 45, pour se rendre dans la vieille capitale où sera tenue, le 30 et le 31 courant, la convention des commis-marchands.

Le comité de Québec a écrit que tout est prêt pour faire aux visiteurs de la métropole une réception digne d'eux.

A leur arrivée, dimanche matin, les excursionnistes pourront assister à une messe dite spécialement pour eux en l'église Saint-Roch.

A la gare, ils trouveront leurs camarades de Québec, qui précédés du corps de musique des cadets, les accompagneront jusqu'à l'église.

Pour témoigner l'intérêt qu'elles portent à la société; plusieurs gran-

La critique du "Globe"

LE JOURNAL DE LONDRES PREND A PARTI SIR WILFRID LAURIER.

Londres, 29. — Le "Globe" d'hier déclare qu'il regrette franchement que le premier ministre Asquith n'ait pas cru convenable de répondre à la question de lord Walmer qui demandait une déclaration formelle concernant ce qu'il décidait le Canada au sujet de sa participation à la guerre.

"La doctrine de sir Wilfrid Laurier qui a déjà corrompu quelques hommes politiques au l'Amérique du Sud et peut-être aussi le premier ministre du "Commonwealth" australien est évidemment mauvaise, dit le "Globe". Elle a été mise immédiatement en œuvre au Canada même.

Le "Canada", l'organe de sir Wilfrid Laurier à Montréal, déclare d'une façon explicite que le premier ministre a établi une zone maritime libre dans l'Atlantique et dans le Pacifique, laquelle sera sous le contrôle absolu du Canada.

Le "Globe" ajoute qu'on affirme que les vaisseaux canadiens arboreront le pavillon blanc et un drapeau canadien spécial à la place de l'Union Jack et il continue:

"L'Union Jack" n'est qu'un symbole, mais c'est un symbole éminemment significatif et son omission suscitera chez plusieurs des sentiments que nous ne tenons pas à encourager. C'est pousser la doctrine de l'autonomie à de conséquences excessives. Mais nous savons, par les discours de sir Wilfrid Laurier qu'il s'en fait gloire."

Le sentiment des Orangistes

St-Jean, Nouveau-Brunswick, 29. — A l'anniversaire d'une des loges orangistes célébré jeudi soir, le recordier Baxter a déploré qu'on fasse des efforts pour engendrer au Canada un sentiment fatal à l'intégrité de l'Empire et à la prié ses collègues de tout faire pour combattre ces tendances dangereuses.

Il a exprimé l'opinion que les bruits de guerre qui s'entendent en Europe forceront les Canadiens à envisager sérieusement les effets d'une politique basée sur la neutralité de leur pays quand l'Empire est en guerre. La loyauté de la population se révoltera contre cette idée, une fois qu'elle en comprendra le danger.

On offre du charbon du Montana à Calgary

Calgary, Alt. 29. — M. W. T. Brown, représentant de puissantes compagnies houillères du Montana, a proposé aux Commissaires de la ville de leur délivrer, d'ici au 1er octobre, du charbon à concurrence de 200,000 tonnes.

Il estime que ce combustible, un charbon bitumeux, de première qualité, coûterait \$8.00 rendu à Calgary, droits dits et \$8.35 franc de port et droits.

Les délégués des mines peuvent vendre trois qualités:

No. 1 à \$3.00 la tonne.

No. 2 à \$2.50 la tonne.

No. 3 à \$1.50 la tonne.

Ces prix sont pour la marchandise se prise à la mine.

Visite importante au point de vue commercial

Londres, 29. — M. Algernon Aspinall, secrétaire du comité des Indes Occidentales, l'association officielle si importante, doit venir prochainement au Canada.

On s'occupe beaucoup en ce moment, dans ce pays, d'organiser la réunion des colonies locales en y joignant la guinée anglaise et le Honduras.

On croit que cette visite a rapport aux travaux de la ligne Indo-Canadienne dont Sir Thomas Shaughnessy est président et aussi à la résolution votée par la législature de Kingston en faveur de la réciprocité avec le Canada.

Une action contre le King Edward Park

M. Joseph Gravel, gérant du Parc King Edward, n'a pas répondu à l'appel de son nom à la cour des sessions hier matin. Il était sommé de comparaître par M. L. H. Boisseau, percepteur du revenu provincial, pour le district de Montréal.

Celui-ci accuse la Compagnie du Parc King Edward d'avoir vendu de la boisson sans licence le ou vers le 13 de juillet. Le procès a été fixé au 2 août.

Ils craignent la dissolution des Chambres

Brandon, 29. — M. R. McKenzie, secrétaire de l'Association des Grain Growers' est parti hier matin pour Ottawa. A Winnipeg le président Henders le rejoindra.

Le président et le secrétaire font ce voyage dans le but d'aider la passation du bill sur les grains. Les producteurs de blé craignent la dissolution des chambres et ils tiennent à ce que le bill en question passe avant la rupture du parlement.

Les droits de la Commission des Utilités Publiques

Les affaires se sont compliquées dans la cause de Gribble vs la Montreal Light Heat and Power Co.

Au début la Compagnie défendressa alléguant qu'aucun plan du gaz n'avait été fait relativement aux prix du gaz et de l'électricité et que ce n'était pas à la Commission des Utilités Publiques à régler une question de ce genre.

Le colonel Hubbard, président de la Commission, jugea cependant, qu'il en appelait à la Cour du Banc du Roi et trois juges lui donnèrent raison contre deux. D'autre part la Montreal Light Heat en appela au Conseil Privé qui se prononça en sa faveur. Dans l'intervalle M. Gribble a retiré sa plainte sous prétexte que la compagnie avait réduit ses taxes.

Les frais dans cette affaire s'élèveront à près de \$6,000.

LA POPULATION D'OTTAWA

(Service spécial)

Ottawa, 29. — D'après le recensement qui vient d'être terminé à Ottawa, la population de la capitale est de près de 55,000 Ames. Lors du dernier recensement en 1901, la population était de 57,000.

DU LAIT PUR

(Service spécial)

Ottawa, 29. — Le Dr Hollingsworth, inspecteur civique des produits alimentaires, vient de présenter un rapport au sujet de la pureté du lait à Ottawa. Il est absolument enchanté de constater que le lait ici ne contient pas d'eau. C'est un lait exceptionnel.

LE CAMP DE PETAWAWA

(Service spécial)

Ottawa, 29. — Les militaires canadiens vont avoir un service régulier et sévère, cette année, et ils devront se rendre au camp de Petawawa le 1er août prochain. Les principaux régiments du Canada prendront part au grand pow-wow.

NOYE EN SE BAINANT

(Service spécial)

Ottawa, 29. — Edouard Carisse, un garçon âgé de 12 ans, et demeurant dans la rue Augusta, s'est noyé hier, en se baignant près du pont de la rue St-Patrick.